

Vivre à Ebersheim

ISSN 2969-5430



Bulletin d'informations municipales de la commune d'Ebersheim

N°144 | avril 2023



Vie communale

Les finances de la commune

P. 4

Découvrir

Zoom sur :
Les entreprises du village

P. 36

Vie quotidienne

Echos des associations du
village

P.39

Espace Détente

Pour nos petits lecteurs :

P. 68

Le mot du conseil

Edito



En ces temps quelque peu compliqués pour beaucoup d'entre nous, entre le conflit entre l'Ukraine et la Russie, les plateaux de télévision où nous ne savons plus trop bien démêler le vrai du faux, une économie en berne et une inflation galopante, sachons malgré tout avec l'arrivée des beaux jours, garder le moral.

L'ensemble du conseil municipal s'efforce à son niveau, par le maintien, sans augmentation, des impôts locaux, de faire le maximum pour ne pas trop impacter les ménages de notre village.

Il n'est pas toujours simple de satisfaire tout le monde, néanmoins, le dialogue est souvent le meilleur moyen de trouver des solutions; sachons ainsi rester unis malgré les difficultés.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Pâques en espérant que la recherche d'œufs et de lapins en chocolat soit fructueuses.

Cédric DOCHTER

Vivre à
Ebersheim

Directeur de la publication

Michel WIRA

Coordination de la rédaction

Audrey SCHANDENE

Mise en page

Julie FISCHBACH

Impression

Absurde impression



Compte administratif 2022 et budget 2023

① CONTEXTE ECONOMIQUE ET CONTEXTE FINANCIER DE LA COMMUNE

Le contexte économique – les projections macroéconomiques

POINTS CLÉS DE LA PROJECTION FRANCE

(croissance annuelle en %)	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
PIB réel	1,9	-7,9	6,8	2,6	0,3	1,2	1,8
IPCH	1,3	0,5	2,1	6,0	6,0	2,5	2,1
IPCH hors énergie et alimentation	0,6	0,6	1,3	3,5	4,0	2,8	2,2

Données corrigées des jours ouvrables. Projections réalisées sous des hypothèses techniques établies au 23 novembre 2022.

Sources : Insee pour 2019, 2020 et 2021 (comptes nationaux trimestriels du 28 octobre 2022), projections Banque de France sur fond bleuté.

L'activité économique (PIB), résiliente en 2022, est en ralentissement marqué en 2023, puis devrait connaître une reprise en 2024 et 2025. L'inflation (indice des prix à la consommation harmonisé – IPCH) connaîtrait son pic au premier semestre 2023, avant de se replier pour revenir vers 2 % fin 2024 et en 2025

Le contexte financier de la commune

Une situation financière solide avec un fonds de roulement satisfaisant et un niveau d'endettement maîtrisé.

Toutefois à partir de 2023, la hausse importante du prix de l'énergie et l'inflation auront un impact bien plus marqué entraînant une baisse de nos capacités d'autofinancement des investissements mais nous disposons à ce jour d'un fonds de roulement satisfaisant qui nous permet de maintenir les taux des différentes taxes (taux communaux) à leur niveau actuel.

② COMPTE ADMINISTRATIF 2022 ET ÉVOLUTION

Section de fonctionnement

Recettes Fonctionnement (chapitres)	2020	2021	2022	Évolution 2022/2021
Atténuation de charges	5 367,10 €	9 466,01 €	8 945,78 €	-5,5%
Produits des services, ventes	11 143,31 €	17 782,51 €	26 994,70 €	51,8%
Fiscalité locale	866 264,63 €	961 910,50 €	992 676,57 €	3,2%
Dotations et participations	485 658,49 €	442 708,84 €	447 080,41 €	1,0%
Autres produits gestion courante	13 102,59 €	15 090,98 €	111 917,29 €	Ns
Produits financiers	8,36 €	37,93 €	38,06 €	Ns
Produits spécifiques			22 698,00 €	Ns
Recettes réelles	1 390 707,39 €	1 464 168,43 €	1 610 350,81 €	10,0%
Recettes d'ordre	0 €	0 €	0 €	Ns
Total fonctionnement	1 390 707,39 €	1 464 168,43 €	1 610 350,81 €	10,0%

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'inscrivent en hausse de **10% contre 5,6%** l'année précédente.

Principales évolutions :

- ✓ Les produits des services (locations de salle, locations de chasse, concessions cimetière...) progressent de manière significative, les produits de chasse étant dorénavant comptabilisés dans ce chapitre.
- ✓ Les recettes liées à la fiscalité locale sont en hausse de 3,2% en raison notamment de l'évolution des bases fiscales de 3,4%, les taux de fiscalité ayant été maintenus
- ✓ Les dotations et participations progressent de 1%, une dotation de recensement ayant été versée
- ✓ Les autres produits de gestion courante intègrent les dons effectués par les donateurs sur le site de la Fondation du Patrimoine (79 453,50 €) destinés aux travaux de rénovation de l'orgue et de l'église.

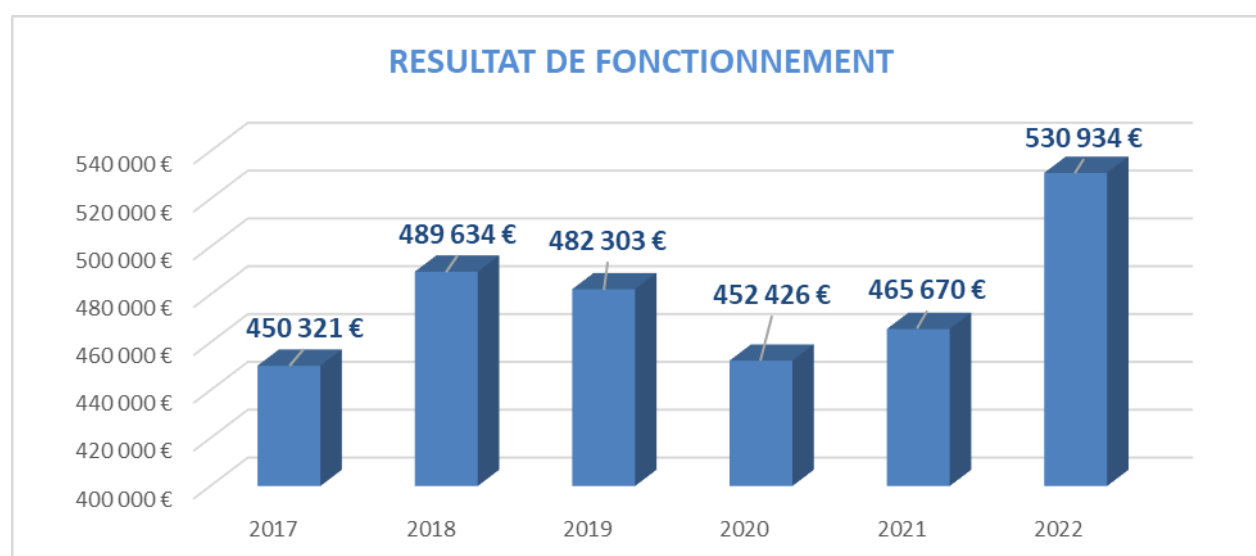
Hors dons et produits spécifiques, les **recettes réelles progressent de 3%** soit un niveau inférieur aux charges de fonctionnement.

Dépenses Fonctionne-	2020	2021	2022	Évolution
Charges à caractère général	289 919,77 €	343 954,99 €	376 212,55 €	9,38%
Charges de personnel et frais assimilés	408 088,64 €	406 681,33 €	438 118,20 €	7,73%
Atténuation de produits	150 140,00 €	150 517,00 €	150 815,00 €	0,2%
Autres charges de gestion courante	76 307,15 €	86 618,39 €	83 027,22 €	-4,15%
Charges financières	13 699,91 €	10 725,86 €	7 805,77 €	-27,22%
Charges spécifiques	125,60 €	0,00 €	739,85 €	Ns
Dépenses réelles	938.281,07 €	998 497,57 €	1 056 718,59 €	5,83%
Opérations d'ordre	0,00 €	0,00 €	22 698,00 €	Ns
Total Fonctionnement	938.281,07 €	998 497,57 €	1 079 416,59 €	8,10%

Les **dépenses réelles** sont en hausse de **5,83%** après une augmentation de **6,4%** l'année précédente. Les principales évolutions concernent :

- ✓ **Les charges à caractère général (+9,38%)** dont la hausse est notamment liée à l'évolution du prix de l'énergie, à l'entretien et réparation des bâtiments communaux et de la voirie, l'achat de produits d'entretien et de fournitures, la mise en place de plantations, les charges de maintenance, les honoraires (avocat, géomètre, notaire), l'impression du journal communal et les frais de nettoyage des locaux
- ✓ **Les charges de personnel (+7,73%)** impactées par l'évolution du point d'indice liée à une forte inflation
- ✓ **Les atténuations de produits** composées du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) et du FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal) sont stables
- ✓ **Les charges financières** baissent en raison du désendettement de notre commune

Ci-dessous l'évolution du résultat de fonctionnement sur les dernières années



Le résultat progresse en raison notamment de la comptabilisation, au niveau des produits de fonctionnement, des dons effectués par les donateurs sur le site de la Fondation du Patrimoine (79 453,50 €), dons destinés aux travaux de rénovation de l'orgue et de l'église. Hors dons, le résultat 2022 de fonctionnement se situerait aux alentours de 450 K€ en retrait par rapport aux années précédentes.

Section d'investissement

Recettes d'investissement	2020	2021	2022
Dotations, fonds et réserves	743 362,30 €	611 135,56€	534 471,49 €
Subventions d'investissement	137 223,38 €	168 213,84€	214 760,20 €
Emprunt (nouvel emprunt)	0 €	0 €	0 €
Immobilisations	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES RECETTES REELLES	880 585,68 €	779 349,40 €	749 231,69 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	6 600,00 €	35 428,75 €	77 073,46 €
TOTAL RECETTES	887 185,68 €	815 778,15 €	826 305,15 €

En 2022, les recettes d'investissement sont alimentées par les recettes suivantes :

- ✓ Les **dotations, fonds et réserves** comprenant le fonds de compensation TVA de 80 K€ (*compensation* TVA sur les investissements réalisés en 2021) la Taxe d'aménagement de 65 k€, l'Excédent de fonctionnement capitalisé de 300k€ et la participation du conseil de fabrique sous forme de dons à la rénovation de l'orgue et de l'église (88 k€)
- ✓ Les **subventions** de 214 k€ (subventions versées par la CEA, la Région, l'État, la fondation du patrimoine, la DRAC et la Fondation de l'art français) concernant la rénovation de l'église, de l'orgue et le solde relatif à la rénovation des courts de tennis

Dépenses d'investissement	2020	2021	2022
Emprunts (remboursement du capital)	150.350,63 €	152 384,68 €	126 980,65 €
Études (immobilisations incorporelles)	31 022,44 €	44 784,04 €	600,00 €
Immobilisations corporelles	251 091,77 €	666 535,63 €	497 790,14 €
Immobilisations en cours	47 234,11 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES REELLES	479.698,95 €	863 704,15 €	625 370,89 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	6 600,00 €	36 428,75 €	54 375,46 €
TOTAL DEPENSES	486 298,95 €	900 132,90 €	679 746,35 €

Les immobilisations corporelles correspondent aux opérations d'investissements :

- ✓ Les travaux de rénovation de l'église et de l'orgue
- ✓ L'aménagement au complexe sportif, le muret à l'étang de pêche, la mise en place d'une structure à l'aire de jeux, l'achat de bancs et tables, de matériel pour vestiaire et d'un rideau occultant
- ✓ L'aménagement d'un parking, les travaux de préparation à la route de Sélestat, l'installation de miroirs
- ✓ L'achat de matériel (échelle et plateforme de travail, aspirateur, un nettoyeur haute pression, un souffleur thermique et du matériel informatique, ..)

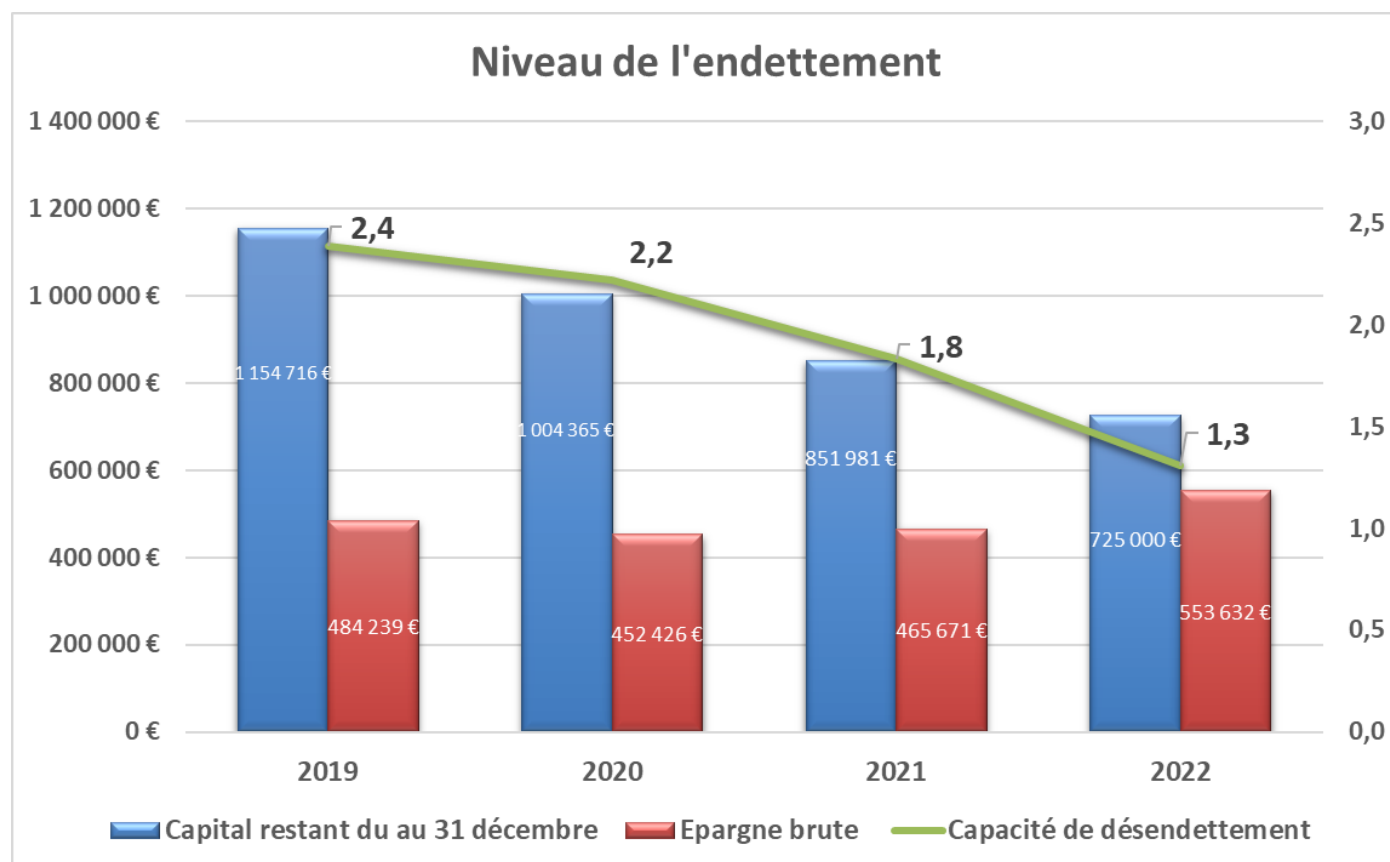
Évolution des épargnes (autofinancement)

EPARGNES	2020	2021	2022	Évolution 2022/2021
Recettes réelles Fonctionnement	1 390 707,39 €	1 464 168,43 €	1 610 350,81 €	10,0%
Dépenses réelles Fonctionnement	938 281,07 €	998 497,57 €	1 056 718,59 €	5,8%
Épargne brute	452 426,32 €	465 670,86 €	553 632,22 €	18,8%
Remboursement du capital (Emprunts)	150 350,63 €	152 384,68 €	126 980,65 €	-16,6%
Épargne nette	302 075,69€	313 286,18€	426 651,57€	36,2%

Après remboursement annuel des emprunts, l'épargne nette progresse de manière significative mais cette progression est due aux dons versés par les donateurs relatifs au projet de rénovation de l'église et de l'orgue et à des recettes spécifiques de 22 k€.

Hors dons et recettes exceptionnelles, notre épargne brute se situerait au même niveau que 2020 soit une légère baisse par rapport à 2021.

Évolution de l'endettement (en €), de l'épargne brute (en €) et de la solvabilité (en nombre d'années)



Il découle de la combinaison de la hausse de notre épargne brute et de la maîtrise de notre endettement, une amélioration de notre capacité de désendettement, (nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute) se situant à **moins de 2 années**.

Cette capacité de désendettement nous permet de préparer sereinement les projets des prochaines années tout en recherchant des subventions.

Résultats de clôture du compte de gestion – Synthèse

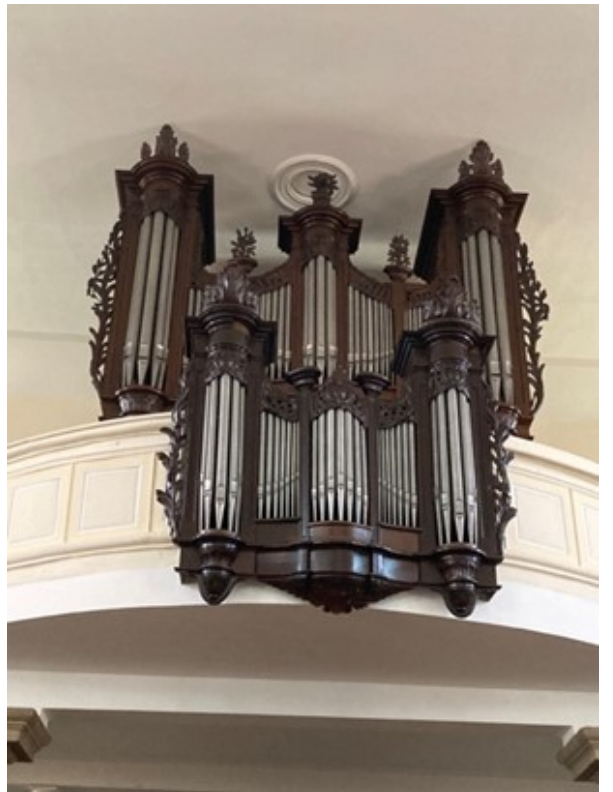
	Résultat clôture 2021	Part affectée In- vestissement	Résultat Exer- cice 2022	Résultat clôture 2022
Investissement	683 857,58 €		146 558,80 €	830 416,38 €
Fonctionnement	496 652,52 €	-300 000 €	530 934,22 €	727 586,74 €
TOTAL	1 180 510,10 €	-300 000 €	677 493,02 €	1 558 003,12 €
Restes à réaliser			Fonctionnement	30 245,35 €
Restes à réaliser			Investissement	114 540,72 €
Résultat de clôture 2022 après Restes à réaliser				1 413 217,05 €

Quelques photos des travaux et investissements réalisés :

Rénovation de l'église et de l'orgue, mise en place d'une structure à l'école maternelle, aménagement parking et cheminement autour du complexe sportif...



VIE MUNICIPALE



③ BUDGET 2023

Le **budget primitif** constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Par cet acte, l'ordonnateur (= le maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre.

Évolution des taux des taxes directes

Taxes directes locales	Taux de la com-	Taux moyens au ni-	Taux moyens départe-
Taxe foncière Bâti	26,06 %	38,28%	33,68%
Taxe foncière Non bâti	50,74%	50,44%	65,68%
CFE	16,17%	26,56%	24,59%
Taxe Habitation Rés second.	14,90%		

Depuis 2021 et la réforme de la taxe d'habitation, le taux de la taxe foncière Bâti intègre la part du département. Comme les années précédentes, les taux des différentes taxes directes sont maintenus à leur niveau actuel. Les taux pratiqués par notre commune sont inférieurs à la moyenne nationale et départementale.

Budget de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Atténuation de charges	5 000 €	5 000 €	5 000 €
Produits des services, domaines	9 000 €	12 347 €	21 413 €
Impôts et taxes (fiscalité locale)	836 700 €	919 000 €	954 000 €
Dotations et participations	461 600 €	430 000 €	422 000 €
Autres Pr Gestion courante	12 000 €	20 000 €	20 000 €
Produits financiers	50 €	0 €	0 €
Produits spécifiques	7 500 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES REELLES	1 330 000 €	1 386 347 €	1 422 413 €
Résultat reporté	30 982 €	196 653 €	427 587 €
TOTAUX	1 362 832 €	1 583 000 €	1 850 000 €

Le budget 2023 intègre notamment une hausse sensible (7,1%) des bases relatives à la fiscalité directe en raison du contexte inflationniste.

Dépenses de fonctionnement	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Charges à caractère général	358 650 €	388 000 €	462 000 €
Charges de personnel	461 800 €	460 000 €	479 900 €
Atténuation des produits	153 000 €	155 000 €	155 000 €
Charges de gestion courante	103 000 €	106 000 €	95 000 €
Charges financières	11 000 €	10 000 €	7 000 €
Charges spécifiques	2 000 €	1 000 €	1 000 €
Dotations aux provisions	3 382 €	0 €	100 €
TOTAL DEPENSES REELLES	1 092 832 €	1 120 000 €	1 200 000 €
Opérations d'ordre	0 €	0 €	0 €
Virement Section investissement	270 000 €	463 000 €	650 000 €
TOTAUX	1 362 832 €	1 583 000 €	1 850 000 €

Les charges à caractère général progressent de manière sensible en raison de la hausse de l'électricité et du gaz, la hausse pour les collectivités n'étant pas plafonnée.

Les dépenses de personnel sont impactées par l'évolution du point d'indice liée à l'inflation.

Les dépenses réelles de fonctionnement restent toutefois maîtrisées pour permettre un virement à la section d'investissement et ainsi autofinancer nos projets futurs.

Budget d'investissement

Recettes d'investissement	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Dotations, fonds et réserves	550 000 €	473 514 €	400 584 €
Subventions	293 338 €	319 628 €	79 000 €
Emprunt (nouvel emprunt)	0 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES REELLES	843 338 €	793 142 €	479 584 €
Virement section de fonctionnement	270 000 €	463 000 €	650 000 €
Opérations d'ordre et patrimoniales	46 363 €	0 €	22 208 €
Report solde section d'investissement	768 212 €	683 858 €	830 416 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 927 913 €	1 940 000 €	1 982 208 €

Les **dotations, fonds et réserves** sont constitués de l'excédent de fonctionnement 2022 capitalisé (300K€), du fonds de compensation TVA sur les investissements 2022 et d'une estimation de la taxe d'aménagement.

Les **subventions** à percevoir concernent le solde relatif aux travaux de l'église et de l'orgue.

Enfin le virement de la section de fonctionnement et le report 2022 complètent les **recettes d'investissement**.

Dépenses d'investissement	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023
Études (Immobilisations incorporelles)	275 000 €	186 000 €	135 000 €
Subventions d'équipement versées	10 000 €	5 000 €	165 000 €
Immobilisations corporelles (travaux, achats...)	1 444 050 €	1 142 000 €	815 000 €
Immobilisations en cours, provision pour travaux futurs	0 €	480 000 €	740 000 €
Emprunt (Remboursement en capital)	152 500 €	127 000 €	105 000 €
DEPENSES REELLES	1 881 550 €	1 940 000 €	1 960 000 €
Opérations patrimoniales et d'ordre	46 363 €	0 €	22 208 €
TOTAUX	1 927 913 €	1 940 000 €	1 982 208 €

Les **dépenses d'investissement** comprennent les **restes à réaliser** (engagements correspondant à la signature de marchés et contrats l'année précédente et qui n'ont pas été réalisés ou terminés) ainsi que les **nouveaux projets**. Ci-après quelques précisions :

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles (études)

- ✓ Frais de réalisation de documents d'urbanisme et du cadastre : modification PLU, accompagnement au projet de la zone 2AU
- ✓ Frais d'études : étude de faisabilité du bâtiment mairie, audit énergétique salle polyvalente et école maternelle, bureau d'étude relatif à la transformation de l'éclairage public en LED.

Subventions d'équipements versées

- ✓ Fonds de concours versé à la communauté de communes dans le cadre du rachat de l'ancien bâtiment du crédit mutuel, fonds de concours correspondant à la valorisation du terrain apporté par la commune. En effet dans le cadre d'investissement effectué par la communauté de communes, la commune apporte le terrain ou un fonds de concours correspondant à la valorisation du terrain

Chapitre 21 Immobilisations corporelles (achat et travaux)

- ✓ Modification de l'éclairage du terrain de foot et de la bulle de tennis (en LED)
- ✓ Travaux de rénovation de l'éclairage public en LED
- ✓ Aménagement d'espaces verts (massifs de fleurs...)
- ✓ Enveloppe annuelle de travaux de rénovation à l'école élémentaire et maternelle
- ✓ Remplacement éventuel d'un système de chauffage à l'école maternelle
- ✓ Achat de matériel à la salle (assiettes...) et décoration de Noël
- ✓ Travaux de voirie (rue des Vosges, route de Sélestat, rue des dahlias, coussins berlinois, accès dépôt d'incendie, chicane route de Scherwiller, écoulement d'eau carrefour rue des cerisiers/gare, ...)
- ✓ Participation au réseau d'extension ENEDIS (rue des cerisiers/Vosges)
- ✓ Achat de matériel et outillage pour le service technique (lame à neige, ...)
- ✓ Matériel informatique (notamment dans le cadre de la mise en place éventuelle du télétravail)

Chapitre 23 Immobilisations en cours :

- ✓ Enveloppe pour le projet futur de rénovation du bâtiment de la mairie

Emprunts (remboursement en capital) : remboursement du capital de la dette (crédits en cours). Le remboursement baisse, un crédit étant arrivé à terme mi-2022.

SYNTHESE DU BUDGET 2023

Dépenses réelles de fonctionnent	1 200 000 €	Recettes réelles de fonctionnement	1 422 413 €
		EPARGNE BRUTE	222 413 €
Remboursement du capital de la dette	105 000 €		
		EPARGNE NETTE	117 413 €
Dépenses réelles d'investissement	1 115 000 €	Résultat de fonctionnement 2022	427 587 €
Provisions pour projets futurs	740 000 €	Résultat d'investissement 2022	830 416 €
		Recettes réelles d'Investissement	479 584 €

EN CONCLUSION

RATIOS	EBERSHEIM	Moyenne communes 2000-3500 hab	Remarques (les 6 premiers ratios sont déterminés par habitant)
DRF/Population	458 €	736 €	Niveau des dépenses de fonctionnement
Impôts directs/Population	365 €	528 €	Recettes liées à la fiscalité locale
RRF/Population	698 €	926 €	Niveau des recettes de fonctionnement
Dépenses équipement/population	216 €	301 €	Investissement annuel
Dette/Population	314 €	679 €	Encours de la dette
DGF/Population	174 €	152 €	Dotations versées par l'État
Dépenses personnel/DRF	41,5%	51,3%	Niveau des dépenses de personnel
(DRF +remboursement dette)/RRF	73,5%	87,9%	Marge d'autofinancement
Dépenses d'équipement/RRF	30,9%	32,5%	Effort d'équipement
Dette/RRF	45,0%	73,3%	Charge de la dette

Quelques ratios comparés aux collectivités de taille identique

DRF : dépenses réelles de fonctionnement

RRF : recettes réelles de fonctionnement

DGF : Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État

- ✓ Nos recettes de fonctionnement inférieures à la moyenne nous amènent à maîtriser nos charges de fonctionnement afin de dégager des marges d'autofinancement et ainsi réaliser nos investissements sans un recours systématique à l'endettement
- ✓ Un niveau d'endettement maîtrisé et inférieur à la moyenne permet de préparer sereinement les projets futurs tout en recherchant des subventions
- ✓ Une vigilance renforcée en raison d'une hausse prévisionnelle conséquente des charges de fonctionnement pour 2023 liée notamment à l'augmentation du prix de l'énergie.

Calendrier déclaration impôts sur les revenus

Quand déclarer vos revenus ?

La Direction générale des Finances publiques a présenté le calendrier 2023 de la campagne de déclaration des revenus. Elle débutera par l'envoi des déclarations pré-remplies entre le 6 et le 25 avril 2023.

Le service de déclaration en ligne sur impots.gouv.fr ouvrira quant à lui le 13 avril 2023.

Les dates limites de souscription des déclarations en ligne se font par zones.

- **Zone 1** (départements 01 à 19 ainsi que les Français résidant à l'étranger) : 25 mai 2023 à 23h59.
- **Zone 2** (département 20 à 54) : 1er juin 2023 à 23h59.
- **Zone 3** (départements 55 à 974/976) : 8 juin 2023 à 23h59.

Pour les usagers ne pouvant pas déclarer leurs revenus en ligne, la date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au 22 mai 2023 à 23h59 (y compris pour les résidents français à l'étranger), le cachet de la poste faisant foi.

Concours maisons fleuries

Le fleurissement fait le bonheur des habitants, et c'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de son village.

La participation au concours est ouverte aux habitants d'Ebersheim qu'ils soient propriétaires ou locataires (exceptés les professionnels en jardinerie, les membres du conseil municipal et les membres du jury).

Pour y participer, rien de plus simple :

Inscrivez-vous en mairie avant le 30 juin 2023

- ✓ mail: mairie@ebersheim.fr
- ✓ Ou téléphone: 03 88 85 72 11

Le passage du jury aura lieu le dimanche 30/07/2023.



Fête des aînés

Notre traditionnelle fête des seniors a eu lieu le dimanche 11 décembre 2022 à la salle polyvalente Ignace Heinrich.

Plus de 155 personnes se sont réunies afin de partager un moment convivial autour d'un bon repas.

Après 2 années de suspension liée à la crise sanitaire, l'équipe municipale était très motivée et souhaitait faire passer un moment de fête à nos aînés.

Les personnes qui n'ont pas pu participer à la fête se sont vues remettre un coffret cadeau livré à domicile par les "grands lutins" du conseil municipal.

Les personnes en institution ont également eu la visite d'un membre du conseil municipal et un coffret cadeau leur a été également offert par la municipalité.



Ecole élémentaire

Handball à l'école

Cette année, chaque classe a la chance de pouvoir bénéficier de l'intervention de qualité de **Mr Jérémy SARGENTON-CALLARD**, professionnel et attaché au Club de Dambach-la-Ville.

Non, non ! Au handball, on n'est pas plus couché qu'à courir (on le dirait cependant d'après les activités sur les photos).



Mais les exercices préparatoires ont été divers et avec des objectifs bien précis :



- ✓ **gestion du temps,**
- ✓ **maîtrise de ses réflexes, proprioception,**
- ✓ **gestes techniques,**
- ✓ **déplacements,**
- ✓ **occupation de l'espace, esprit d'équipe,**
- ✓ **réactivité,**
- ✓ **appréhension d'une durée**



Pour ce sport collectif, tous les élèves de l'école élémentaire auront donc un beau cycle de 6 à 8 séances avec une approche originale, ludique tout en étant très technique.



Après le CM2, au collège de Dambach et seulement pour les filles, il est possible de s'inscrire en sixième avec une option sportive en choisissant la section handball.



Pour finaliser cet apprentissage, un temps de rencontre entre écoles du secteur ayant bénéficié de ce cycle est envisagé en mai/juin. Les CE2, CM1 et CM2 s'affronteront lors de tournois à Dambach-la -Ville.

Nous sommes prêts et réjouis

LIRE pour soi mais ensemble

Vendredi 10 mars 2023, journée nationale dédiée au « **Quart d'heure lecture** »



Le Centre National du Livre, ainsi que les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la Culture, ont proposé de mettre en lumière ce moment qui doit être quotidien. Chaque école, chaque collège, chaque lycée est donc invité à s'engager dans cette journée.

La lecture est au cœur des grands enjeux pédagogiques et éducatifs.

Les actions en sa faveur participent

au fondement des connaissances, à l'épanouissement personnel et donc à la réussite scolaire.

Tous ensemble, en début d'après-midi, près de 140 élèves et membres de l'équipe pédagogique, ont investi les couloirs de notre belle école.

Tous ensemble, mais chacun pour soi !

Assis, enfoui dans un coin, couché dans un grand silence !

Mais tout de même, le plaisir de partager

à deux, de faire la lecture pour un plus petit en chuchotant.

Beaucoup d'enfants ont immédiatement demandé : « **Quand est-ce qu'on recommence ?** »

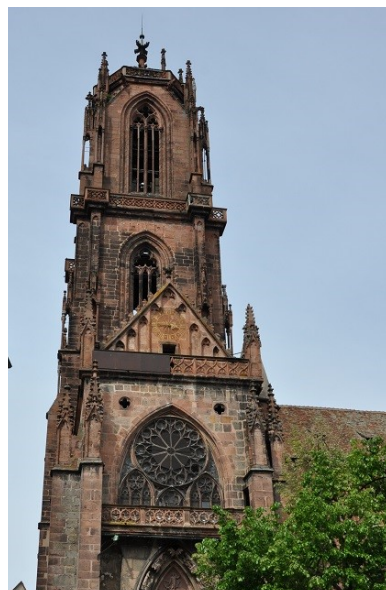


ROMAN ou GOTHIQUE ?

La Ville de Sélestat et la ComCom proposent des activités de découverte du patrimoine pour les scolaires. Ces activités riches, variées et d'accès facilité aux écoles, sont guidées par une équipe motivée de spécialistes. Jusque-là gratuites pour la plupart pour les écoles de la Comcom, elles deviennent maintenant payantes.

Mais il paraît évident et tellement enrichissant d'en profiter ! On illustre ainsi de façon très ciblée les apprentissages faits en classe.

Levons les yeux !



Comment reconnaître chacun des styles d'architecture ?

Quelles sont les caractéristiques des églises romanes ou gothiques ?

Saurait-on les reconnaître d'un seul coup d'œil ?



petite trapue éclairée arc brisé
arc rond clé d'arc clé de voûte
arc boutant sombre
haute vitraux épaisse



Rien ne vaut l'expérience sur le terrain :
de voir,
de toucher,
de bâtir avec ses mains,
sentir l'équilibre fragile.

Faire un travail d'équipe ...
S'entendre,
se parler,
se coordonner,
respecter l'idée de l'autre



Malheur ! Tout peut s'écrouler si vite !
L'architecture est une question de mesures !

Emmanuelle KLEIN, pour l'équipe enseignante
Ecole élémentaire « Les Rives de l'Aubach »

Permanences juridiques

PERMANENCES



JURIDIQUES

DANS QUELS DOMAINES ?

- DROIT DE LA CONSOMMATION
- DROIT LOCATIF
- TROUBLES DU VOISINAGE
- LITIGES AVEC L'ADMINISTRATION
- DROIT BANCAIRE
- DROIT SUCCESSORAL
- DROIT DE LA FAMILLE
- DROIT DU TRAVAIL

TOUTE AUTRE QUESTION D'ORDRE JURIDIQUE



OÙ ?

Centre social et familial AGF à **SÉLESTAT**

Le 1^{er} lundi du mois de 14h à 16h

• Centre social et familial AGF à **BENFELD**

Le 3^{ème} mardi du mois de 14h à 16h

• Antenne AGF à **HAGUENAU**

Le 2^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h

AVEC QUI ?

Une avocate expérimentée vous conseille et vous oriente vers les bons professionnels.

GRATUIT - SUR RENDEZ-VOUS

Contacts :

Sélestat : 13B, Allée de la 1^{ère} armée française

03 88 92 15 92 - selestat@agf67.fr

Benfeld : 10 Rue du Grand Rempart

03 88 74 44 13 - benfeld@agf67.fr

Haguenau : 6, place Robert Schumann

03 88 93 32 40 - a.george@agf67.fr

agf | Association
Générale des
Familles
du Bas Rhin

RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT PUBLIC
www.agf67.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Chambre de consommation D'ALSACE

La Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est est une association de droit local et compte une quarantaine d'adhérents des différents départements d'Alsace et de Lorraine.

Les associations membres

Les adhérents sont principalement les associations de **mouvements de consommateurs** de la région Grand Est (qui étaient réunies jusqu'alors au sein de l'Union pour la Consommation Grand Est composée de la Chambre de Consommation d'Alsace et du CTCR de Lorraine), mais également des associations de **mouvements spécialisés**, s'occupant de problématiques spécifiques de consommation et dont le champ d'application est notoirement reconnu.

Toutes les associations adhérentes se situent sur le territoire Grand Est et ont un champ d'action départemental (ex: Meuse), territorial (ex: Alsace) ou régional (Grand Est). Enfin, parmi ses adhérents, la CCA-GE comprend aussi des personnes qualifiées, personnes ayant des domaines d'expertise particuliers, une expérience professionnelle liée à la consommation et/ou des personnes engagées depuis de nombreuses années dans l'information, la défense et le conseil des consommateurs.

Nos missions

- Informer et soutenir juridiquement les consommateurs ;
 - Accompagner les consommateurs vers des modes de consommation plus responsables ;
 - Appuyer techniquement et juridiquement les associations membres pour leur permettre de développer leurs actions ;
 - Faciliter la concertation et la réflexion entre les associations de consommateurs ;
- Promouvoir la représentation des consommateurs et les fonctions de consommation et d'usage auprès des différents acteurs publics, économiques et sociaux de la région.

Nous sommes considérés par l'Etat comme une structure régionale assimilée à un Centre Technique Régional de la Consommation (Arrêté du 10 novembre 2010).

Accueil et soutien juridiques

Information et appui juridique pour les consommateurs

Facilitateur du règlement amiable des litiges

Actions de formation auprès des bénévoles et salariés des associations de consommateurs membres

Centre de ressources

Veille, recueil, organisation et diffusion de l'information au sein du mouvement consommateur alsacien et du Grand Est

Formation

Offre de formations développée notamment :

- à destination des bénévoles et permanents des associations membres
- au profit des stagiaires de la formation professionnelle

Eco-consommation

Interventions et animations sur **l'eau, les déchets, la pollution de l'air intérieur, la consommation responsable, l'alimentation**, etc.

Interventions publiques, en milieu scolaire ou à destination des adultes

CHAMBRE DE CONSOMMATION D'ALSACE ET DU GRAND EST

Nous rencontrer

7, rue de la Brigade Alsace-Lorraine
BP 20006
67064 STRASBOURG Cedex

Courriel : contact@cca.asso.fr

APPUI JURIDIQUE

Contact

Téléphone : 03 88 15 42 42
Courriel : service.juridique@cca.asso.fr

Permanences téléphoniques

Lundi, Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
Jeudi : de 14h00 à 16h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00

FRANCE RÉNOV'

Contact

Téléphone : 03 88 15 42 46
Courriel : cca@eie-grandest.fr

Permanences téléphonique

Mardi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h00
Jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

MÉDIAS - CONSOMMER AUJOURD'HUI

Pour tout renseignement concernant la revue numérique *Consommer aujourd'hui* (www.consommer-aujourd'hui.fr)

Rédaction

Téléphone : 03 88 15 42 47
Courriel : virginie.goblet@cca.asso.fr

Abonnement

03 88 15 42 40
contact@consommer-aujourd'hui.fr



www.cca.asso.fr

ATIP

Vous envisagez de réaliser des travaux ? Quelles sont les démarches à effectuer auprès de la mairie ?

L'extension de votre maison d'habitation ou le changement de vos menuiseries ne nécessitent pas les mêmes formalités au titre du droit des sols. Il est donc important de bien s'informer sur les règles d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal afin d'aménager et de construire en toute sérénité.

Selon la **nature** et l'**importance** des travaux à réaliser, il conviendra de déposer soit :

Un dossier de **déclaration préalable** [*Exemples** : la construction d'un abri de jardin d'une surface ou emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m² / la mise en place d'une piscine avec un bassin compris entre 10 m² et 100 m² / la modification de l'aspect extérieur (porte, fenêtres, volets...) / l'édification d'une clôture]

Une demande de **permis de construire** [*Exemples** : la construction d'une maison individuelle d'habitation / d'un immeuble d'habitation / la mise en place d'une piscine avec un bassin supérieur à 100 m² / la construction d'un garage indépendant d'une emprise au sol supérieur à 20 m²]

Une demande de **permis d'aménager** [*Exemples** : l'aménagement d'un lotissement à vocation d'habitation avec création de voies, d'espaces ou d'équipements propres au lotissement, communs à plusieurs lots à la charge du lotisseur / la division en vue de construire située dans les abords des monuments historiques]

Une demande de **permis de démolir** [*Exemple** : exigé préalablement à la démolition partielle ou totale d'une construction située dans le/les secteur(s) de la commune où le Conseil municipal a instauré ce permis (*à préciser*) / dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable classé, aux abords des monuments historiques ou inscrits au titre des monuments historiques]

**liste non exhaustive*

Réaliser des travaux sans autorisation, quels risques ?

Construire ou modifier un bâtiment sans en avoir obtenu l'autorisation au préalable constitue une infraction pénale, passible de sanctions conformément à [l'article L.480-4 du Code de l'urbanisme](#) :

- ✓ Une **amende** comprise entre 1200€ et 6000€ par mètre carré de surface construite ;
- ✓ Si l'infraction est constatée **en cours de travaux**, l'autorité compétente peut ordonner **l'interruption** de ceux-ci ;
- ✓ Dans le cadre d'une **procédure pénale**, il pourra être ordonné **la mise en con-**

formité des lieux ou celle des ouvrages avec les règlements, l'autorisation ou la déclaration en tenant lieu, soit la **démolition des ouvrages** ou la **réaffectation du sol** en vue du rétablissement des lieux dans leur état antérieur ;

La commune d'Ebersheim a adhéré à la mission **Conformité et Contrôle en application du droit des sols (ADS)** de l'ATIP permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement juridique et technique dans la mise en œuvre de la Police de l'urbanisme sur le territoire communal. Cet accompagnement se traduit notamment **par des contrôles réguliers** sur le ban de la commune, suite au dépôt de la Déclaration Attestation d'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) et suite à des constats/signalements.

Le document d'urbanisme en vigueur (PLU/PLUi, Carte communale) est disponible sur le site de la commune

Liens utiles

<https://www.cadastre.gouv.fr/scpc/accueil.do>

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

<https://appli.atip67.fr/guichet-unique/Login/Particulier> *(il s'agit du portail de*

SMICTOM

Collectes sauvages

Des flyers sont actuellement distribués dans les boîtes aux lettres d'Alsace Centrale pour annoncer une collecte de vêtements et autres objets. Nous tenons à prévenir les habitants que cette opération n'est pas organisée par une entreprise agréée par la filière textile. Il n'y a donc aucune garantie sur le devenir des objets et vêtements confiés. Nous recommandons de manière générale d'utiliser les points d'apport volontaire référencés et de faire les dons auprès d'associations locales reconnues.

Trouver un point de collecte près de chez vous :

<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>

Merci d'avance pour votre vigilance.



Maison des aînés et des aidants

L'équipe de la Maison des Aînés et des Aidants en lien avec ses partenaires a concocté un nouveau programme d'ateliers et d'actions de prévention pour le premier semestre 2023. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des premiers ateliers. Le programme détaillé et complet vous sera transmis courant mars. N'hésitez pas à en faire la promotion dès à présent.

Les ateliers proposés à la Maison des Aînés et des Aidants pour les mois de mars et avril 2023 :

POUR LES SENIORS

« POUR UN CERVEAU EN BONNE SANTE A TOUT AGE »*

Cycle de 6 séances pour mieux comprendre les effets du vieillissement sur le cerveau et les moyens pour y faire face. Vous découvrirez des activités et des conseils pour le stimuler quotidiennement

Les mardis 7, 14, 21 et 28 mars et 4 et 11 avril, de 14h à 16h.

« UNE HEURE DE DETENTE PAR LA MEDITATION »*

Cycle de 6 séances composé d'exercices de respiration et de méditation guidée (assis ou en mouvement).

Les jeudis 9, 16, 23, 30 mars et 6 et 13 avril de 10h30 à 11h30.

« BALADE NORDIQUE, bouger c'est bon pour la sante ! » *

Cycle de 5 séances encadré et adapté à votre niveau, dans une ambiance conviviale.

Rendez-vous à Châtenois, parking de l'Eglise Saint Georges, les mardis 14, 21 et 28 mars et 4 et 11 avril, de 9h à 11h30 environ.

POUR LES SENIORS ET LES AIDANTS

« SE RENFORCER GRACE AU YOGA SUR CHAISE » *

Cycle de 7 séances d'initiation à une activité douce travaillant la souplesse et l'équilibre.

Les jeudis 30 mars – 6, 13, 20 et 27 avril – 4 et 11 mai de 14h à 15h.

POUR LES AIDANTS

« BIEN-ETRE ET RELAXATION »*

Cycle de 6 séances pour s'initier à des techniques de relaxation et de bien-être accessibles à tous.

Les mercredis 1er, 15 et 29 mars, 12 avril, 3 et 17 mai de 14h à 15h30

« CAFE DES AIDANTS »*

Vous aidez l'un de vos proches en situation de handicap ou de maladie quel que soit son âge ? Ce moment d'informations, de rencontres de discussions et

d'échanges est fait pour vous !

« Etre aidant : un choix, une obligation ou une assignation. Comment je fais avec... » le vendredi 3 mars de 14h à 15h30

« Je suis aidant, et ma vie à moi ! Partageons notre vécu. » le vendredi 14 avril de 14h à 15h30

ATELIERS D'INFORMATION DISCUSSION

Vous aidez une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative ou de plus de 60 ans en perte d'autonomie ? Venez partager un temps d'échange autour de différentes thématiques.

« Comment aider mon proche à se déplacer dans le quotidien (sortir du lit, se relever du fauteuil, s'asseoir) tout en gardant son autonomie et sans me faire mal ? » avec la présence d'un ergothérapeute, le vendredi 24 mars de 9h à 12h.



Maison des Aînés et des Aidants de Sélestat

16b place du Marché aux Choux
67600 SELESTAT
03 69 33 25 99
accueil@maa-selestat.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 - 17h
Du mardi au vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 17h

CIDFF

Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles

Le Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

du Bas-Rhin propose une permanence juridique au sein du CCAS de Sélestat sis 12A rue de la Paix :

- ✓ les mardis, à raison de tous les 15 jours
- ✓ à compter du 31/01/2023

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Toutes les demandes de renseignements et/ou d'inscriptions se font auprès du CIDFF au 03 88 32 03 22 (choix2) ou par mail haguenaucidff67.fr

Pour rappel, le CIDFF exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est :

- ✓ d'informer sur les droits des femmes et des familles,
- ✓ de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes,
- ✓ de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Relais Petite Enfance

Géré par People & Baby

Lieu d'informations, d'écoute et d'échanges ouvert aux parents, enfants et assistants maternels du secteur.



Mesdames Hélène BIEGEL & Claire ROESCH

Permanences lieu d'accueil au public

"Maison de l'Enfance"
12 rue de Ribeauvillé
67730 CHATENOIS
rpe.ccs@people-and-baby.com

"Relais Petite Enfance"
3 rue des Bateliers
67600 SELESTAT
rpe.ccs@people-and-baby.com

07 45 03 88 06

Accueil téléphonique

Lundi : 8 h 30 à 13 h 00
Mercredi : 8 h 30 à 12 h 00
Vendredi : 11 h 30 à 13 h 00

07 45 03 88 06

Accueil au public sur rendez-vous
Tous les après-midi



Communauté de Communes de Sélestat - 1 rue Louis Lang - 67600 SELESTAT
Service Guichet Unique "Parcours Enfance"
03 88 58 01 75 - guichetunique@cc-selestat.fr





Service public
alsacien



La mdph simplifie vos démarches

Pour votre prochaine demande d'aides, remplissez et suivez vos demandes depuis chez vous 7j/7 et 24h/24

Rendez-vous sur : mdphenligne.cnsa.fr



Pass contre le surendettement

Point Conseil Budget

C'est 10 ans d'expérience et un dispositif de qualité labellisé "Point Conseil Budget" depuis 2016.

Animé par des salariés et bénévoles de l'Udaf et des associations familiales, le dispositif propose un soutien et un accompagnement des personnels dans la gestion de leur budget que ce soit en mode préventif ou en mode traitement des données dès les premières difficultés.

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

- **Un lieu** ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- **Un expert** à votre écoute
- **Des conseils** confidentiels, gratuits et personnalisés

Via des entretiens en face à face, ou à distance quand ce n'est pas possible, **votre conseiller** répond à vos questions, identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Il peut également réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions (par exemple un microcrédit personnel) et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.



Lire et faire Lire

LECTURES PARTAGEES



2 ACTIONS AU SERVICE DES FAMILLES !

LIRE ET FAIRE LIRE

Un programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les structures éducatives (écoles, périscolaires, centres de loisirs, crèches, bibliothèques...).

Pour qui ?

Toute personne de plus de 50 ans, souhaitant lire des histoires aux enfants.

Pour quoi ?

Plaisir de lire, Plaisir de partager



LIRE ENSEMBLE

Un programme de solidarité et d'échanges auprès d'un public empêché (personnes vulnérables, dépendantes, en situation de handicap, personnes âgées en maison de retraite...)

Pour qui ?

Toute personne de plus de 18 ans souhaitant s'investir dans une action de partage autour de la lecture.

Pour quoi ?

Permettre l'accès à la lecture pour tous

Lutter contre l'isolement

Créer du lien social

Faire vivre la solidarité

Comment ?

L'Udaf accompagne et soutient les bénévoles par des temps de formations, d'échanges, des rencontres conviviales

Mon CCAS est intéressé par cette action, qui contacter ?

Contactez l'Udaf au 03 88 52 89 87 / mlobrecht@udaf67.fr

DÉCOUVRIR

Le bistrot de villages



CYCLE DU PRINTEMPS



**LE BISTROT DE VILLAGES ARRIVE DANS VOS
COMMUNES À PARTIR DE 17H !**

	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
MARDI	NORDHOUSE	EBERSHEIM
MERCREDI	LAMPERTHEIM	LIPSHEIM
JEUDI	BALDENHEIM	HANGENBIETEN

www.bistrotdevillages.fr



clement@bistrotdevillages.fr

+33 (0)6 79 74 99 98



LA CARTE DU BDV



TOUS LES PRODUITS SONT SOURCÉS EN ALSACE AUPRÈS DE PRODUCTEURS LOCAUX & INDÉPENDANTS.

ILS SONT À DÉGUSTER EXCLUSIVEMENT SUR PLACE EN CAS DE BEAU TEMPS.

EN CAS DE PLUIE, TOUT POURRA ÊTRE CONSOMMÉ À EMPORTER (HORS BIÈRE & VIN / CRÉMANT AU VERRE).

LORS DE CHAQUE PASSAGE DANS VOTRE COMMUNE, ON VOUS PROPOSERA EN PETITE RESTAURATION SOIT DES TARTES FLAMBÉES SOIT DES PLANCHETTES APÉRITIVES – KNACKS. JAMAIS LES DEUX EN MÊME TEMPS.

À TRÈS VITE AU COMPTOIR DU BDV !



TARTES FLAMBÉES

(CUTES AU FEU DE BOIS)

- TF normale 8€
- TF forestière..... 9€
- TF munster..... 10€
- TF gratinée 8,50€
- TF forestière gratinée... 9,50€
- TF pomme cannelle 8€

PLANCHETTES & KNACKS

(PLANCHETTES À PARTAGER À 2 OU 3)



- Paire de knacks4,5€
- Planchette végétarienne..... 12€
- Planchette fromage..... 13€
- Planchette charcuterie..... 15€
- Planchette mixte..... 20€



BOISSONS

- Bière blonde.....3,5€ / 6€
(Amer bière : +0,5€ / +1€)
- Bière du moment
(selon arrivage)
- Bière bouteille..... 5€
- Crémant brut.....4.5€ / 20€
- Crémant rosé.....5€ / 24€
- Vin blanc sec.....4€ / 20€
- Pinot gris.....5,5€ / 24€
- Pinot noir....5,5€ / 24€
- Eaux 50cl.....3€
- Sodas 33cl.....2,5€
- Jus de fruit 25cl.....3€
- Café..... 1,5€ / 2,5€
- Thé / Tisane..... 3€

Sarah—Maître coiffeur

Un beau projet a vu le jour en novembre dernier cette fois-ci de l'autre côté du village vers la gare.

Le salon de coiffure de Sarah Schaeztle « Sarah Maître Coiffeur »

Petite présentation avant tout

En 2006 je démarre la coiffure après avoir acquis mon CAP et mon Brevet Professionnel. Je me lance ensuite dans une formation de maquilleuse professionnelle. Après de multiples compétitions, d'événementiels, de shows et de défilés dans ce domaine je me lance le défi du Brevet de Maîtrise que je valide en début 2015.

Les années passent et toujours dans la folie des grandeurs, une idée surgit dans ma tête en fin 2020 après cette période Covid !! Ouvrir mon salon de coiffure..

Aujourd'hui, professeur, formatrice et chef d'entreprise je vous propose de la coiffure mixte, un service barbier, du maquillage et une spécialité dans les mariages. Je vous fais découvrir mon univers, un instant de bien-être, de confort et de partage. Avant tout un bon diagnostic cheveux, cuir chevelu pour une prestation digne de mes compétences.

Au sein de mon salon de coiffure vous allez pouvoir sublimer vos ongles par Héléna « LNA Dream beauty »

Et courant du mois de juin j'accueille une esthéticienne qui permettra de vous faire passer un moment détente.

Hâte de vous rencontrer

N'hésitez pas à prendre rdv en ligne sur Planity ou par téléphone au 03.88.57.06.02

Sarah Maître Coiffeur





Pharmacie du Sanglier

" En tant que jeunes pharmaciens, nous sommes tous deux heureux d'avoir repris la Pharmacie du Sanglier et nous remercions chaleureusement nos patients pour leur accueil au sein du village d'Ebersheim.

En plus d'avoir modifié les plages horaires d'ouverture afin de pouvoir accueillir du public le samedi après-midi, nous avons hâte de pouvoir développer encore l'activité pour offrir le meilleur des services à notre patientèle et répondre aux besoins de tous les profils, du nourrisson à la personne âgée.

Nous restons à l'écoute des villageois, n'hésitez pas à venir à notre rencontre !

Philippe TAKEDA et Luc-Olivier WOERLY"

Pharmacie du Sanglier

TAKEDA-WOERLY

19 rue du Sanglier 67600 EBERSHEIM

TEL 03.88.85.74.67 FAX 03.88.85.03.82

Ferme Kientz

Depuis 2002, nous sommes installés en élevage de poules pondeuses.

Nous avons débuté avec des poules, des coqs pour la reproduction.

Rapidement, nous avons transformé le bâtiment pour ne produire que des œufs de consommation.

C'est en 2004, que le premier distributeur automatique pour la vente d'œufs a été installé afin d'aller vers le client 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

En parallèle, nous avons développé la vente directe.

Notre clientèle se compose de particuliers, hôtels, restaurants, traiteurs, pâtisseries, collectivités et revendeurs.

Pour gagner en autonomie, nous avons installé une fabrique d'aliments poules pondeuses afin de valoriser nos céréales produites.

En 2019, une petite parcelle de pommes de terre a été rajoutée suite à la demande de nos clients.

Depuis 2021, nous avons diversifié et proposons des produits de petite épicerie pour dépanner.

Nous fabriquons également des pâtes alimentaires.

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent en achetant nos produits.

La FERME KIENTZ



Caritas

Caritas recherche des familles pour accueillir un enfant cet été

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien. **Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !** Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour. *Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federationcaritasalsace.org – infos sur caritas-alsace.org et sur Facebook : « AFV Caritas ».*



ET SI ON ACCUEILLAIT

UN ENFANT CET ÉTÉ ?

Devenez famille de vacances !

Caritas Alsace
Réseau
Secours Catholique

**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Contact :
afv@federationcaritasalsace.org
06 25 22 34 49 (Bas-Rhin)
06 23 08 69 75 (Haut-Rhin)

caritas-alsace.org

f Caritas Alsace | Alsace Caritas



Club des Joyeux Pinsons

Les Joyeux Pinsons se sont réunis le 9 mars pour leur assemblée générale. Sur les 83 membres de l'association 63 étaient présents. Ils remercient M. le Maire Michel Wira et M. Cédric Dochter, adjoint au maire, pour leur présence.

Dans le rapport moral le souhait a été exprimé de poursuivre les rencontres tout en essayant de diversifier les activités.

En 2022 il y a eu 8 activités dont 5 repas à la salle Ignace Heinrich et deux sorties. En ce qui concerne le rapport financier, les comptes se sont équilibrés. Un membre du comité a démissionné pour raisons personnelles en janvier 2023. Les sept membres sortants du comité ont été reconduits et un nouveau membre, M. Alphonse Lentz, a été élu à l'unanimité

La cotisation pour l'année 2024 est maintenue à 20 euros.

Les quatre prochaines activités avant la pause estivale sont : Baecheoffe le 6 avril, Loto le 4 mai, Sortie asperges à Kogenheim le 25 mai et un buffet froid à la salle Ignace Heinrich le 15 juin.

Les personnes qui souhaitent nous rejoindre pour les activités à venir seront les bienvenues.

- ✓ Contacts :
- ✓ Béatrice LORBER – 10 rue des Cerisiers – EBERSHEIM tél : 03 88 85 73 13
- ✓ Guy SCHMITT – 12 rue d'Epfig - EBERSHEIM tél : 03 69 64 98 61
- ✓ Roland KOENIG – 3 rue des Dahlias – EBERSHEIM tél : 03 88 85 72 58

Pour le comité de rédaction
Béatrice LORBER



Conseil de Fabrique

Concerts en l'église Saint Martin d'Ebersheim

Entrée libre – plateau pour l'entretien de l'église
Le conseil de fabrique a le plaisir de vous inviter à des
rendez-vous enchantés :

Samedi 25 03 2023 à 20h

Anne Schlick, Mezzo Soprano

Xavier Bazoge, Basse

Jean-Louis Thomas, organiste cotitulaire de l'orgue d'Ebersmunster

Samedi 01 04 2023 à 15h30

Ensemble vocal « 6 de Chœur » sous la direction d'Odile Barreault et accompagné à l'orgue par Benoît Clavier, organiste titulaire à la cathédrale de Strasbourg.

Concert organisé par l'Association de l'Hospitalité Notre Dame de Salut à l'occasion des 150 ans de l'Association. « 6 de Chœur » est composé de 6 voix de femmes

Dimanche 7 mai 2023 à 17h

chorale Sainte Cécile d'Ebersheim

et Chœur des Roches de Dieffenthal

Dimanche 3 septembre 2023 à 17h

Renaud Schmitt : musique relaxante et méditative du monde : Amérindienne, Péruvienne, Africaine, Asiatique, Indienne, New Age, Relaxation...

Dimanche 8 octobre 2023 à 17h

chorale Sainte Cécile d'Ebersheim

et chœur d'hommes « Echo des Trois Châteaux » d'Eguisheim

Les membres du conseil de fabrique

Régine Frey, Laurence Kempf, Bruno Rohmer, Jean-Claude Siegel, Michel Wira, Dominique Moog

Bibliothèque D'Ebersheim

Voilà le printemps !

Que c'est bon de retrouver la douceur du printemps après ce long hiver. Une belle énergie anime toute l'équipe des bénévoles et la bibliothécaire qui préparent activement **le 40^e anniversaire de la bibliothèque.**

Le programme des réjouissances se façonne un peu plus chaque jour et l'on peut déjà vous annoncer que le **week-end du 14 et 15 octobre** sera festif : on compte sur vous, votre présence et votre bonne humeur pour fêter cet événement avec nous !

Bloquez cette date sur vos agendas !
L'automne s'annonce déjà sous ses plus belles couleurs !

Coloré, l'hiver le fut aussi à la bibliothèque avec des nouveautés pour tous et des animations : soirée pyjama, ateliers, lectures, origami et spectacle... dont vous trouverez quelques photos ci-dessous. Merci à vous d'être toujours au rendez-vous !

Avec les beaux jours, de nouvelles animations vous attendront. Certaines s'inspireront d'expositions que vous pourrez découvrir à la médiathèque de Sélestat :

- **en mars/avril** : EXPOSITION : Indiens d'Amérique, photographies d'Edward

Curtis

Entre 1900 et 1930, Edward Curtis s'est immergé dans les territoires indiens et a capturé leurs modes de vie authentiques.

- **en mai/juin** : EXPOSITION : L'Islande vue d'en haut de Philippe Turpin
Saisies grâce à un drone, ces photographies témoignent de tous les aspects de l'Islande, terre de contrastes aux mille couleurs.

Au programme : des ateliers artistiques (réalisation d'un portrait d'Indien et d'un paysage 3D islandais), des ateliers parentalité (pour Pâques, la fête des mères et des pères en partenariat avec l'AGF d'Ebersheim), des lectures venues d'Islande pour les adultes...

Tous les ateliers sont gratuits et ouverts à tous, tout comme la bibliothèque, abonné ou non alors n'hésitez pas à pousser la porte. La bibliothèque est en outre équipée d'un interphone et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes.

Si vous avez des idées, des remarques à nous soumettre, nous sommes à votre écoute.

De même, si vous avez envie de consacrer un peu de temps à la bibliothèque et de rejoindre l'équipe des bénévoles, contactez la bibliothécaire qui sera ravie de vous recevoir.

Alors à très bientôt dans notre bibliothèque et notre réseau !

Bibliothèque d'Ebersheim

3 Place de la Mairie
67600 EBERSHEIM

03 88 85 78 75

bibliothèque-ebersheim@mediatheque-selestat.net

Horaires d'ouverture

mardi 17h-19h

mercredi 14h-17h

vendredi 15h30-18h

samedi 10h-12h

Le jeu des souvenirs

Voici quelques-unes de nos animations en images. Saurez-vous les retrouver ?

- ✓ **5 novembre 2022** : atelier « Petit nuage gris »
- ✓ **14 décembre 2022**: atelier de Noël
- ✓ **20 décembre 2022** : spectacle « Loup & Co »
- ✓ **11 janvier 2023** : atelier « A la manière d'Emilie Vast »
- ✓ **31 janvier 2023** : soiré pyjama
- ✓ **14 février 2023** : atelier « Petits coeurs tout doux »



APEPA

L'APEPA reste mobilisée avec ses membres dans diverses actions de ventes et manifestations. Ceci dans le but de soutenir le financement de matériels, jeux, activités et sorties dans les établissements scolaires de notre village.

L'association tient d'ailleurs à remercier la forte participation des familles et proches aux différentes ventes dont celle des fromages qui remporte toujours un franc succès

Nous avons décidé cette année de nous diversifier dans nos actions, en proposant comme vous l'avez peut-être constaté une bourse aux jouets et vêtements, qui s'est déroulée le 19 mars dernier, ainsi qu'un marché de printemps à venir.

Ce marché au printemps aura lieu le 14 mai à la salle Ignace Heinrich en entrée libre de 10h à 18h. Il vous proposera de découvrir de l'artisanat, univers enfants, créations locales et producteurs locaux ...

Le tout accompagné par la présence de foodtruck pour agrémenter votre visite d'un encas !

Nous espérons vous y retrouver nombreux.



Arboriculteurs

L'AG du 3 décembre dernier a réuni une vingtaine de membres de la société d'arboriculture d'Ebersheim. Des arboriculteurs motivés pour produire et consommer des fruits localement.

Le président Trau Fernand a relevé des récoltes de fruits médiocres durant l'année 2022 à cause d'une météo printanière plutôt fraîche, suivie de températures estivales au-dessus de la normale et de longues périodes de sécheresse. Il a aussi rappelé, qu'il faudrait sensibiliser et recruter des personnes plus jeunes au sein du comité pour pérenniser l'avenir de la SAE. Appel entendu par la seule jeune femme présente, Marie Adam qui a accepté de rejoindre le comité qui compte 9 membres. Il a ensuite fait le tour des activités de l'année, en particulier les cours de taille, la location pour la première fois d'un broyeur mis à la disposition des membres pour une demie journée collective au verger collectif...

Après cette AG officielle, Naas Jean Claude, président des arboriculteurs de Villé a présenté la technique de déshydratation de fruits et légumes. Cette méthode de conservation donne entière satisfaction à ses utilisateurs. Il nous informe des différentes marques de déshydrateurs, leurs avantages et inconvénients. Le coût énergétique de cette méthode est moindre par rapport à la pasteurisation et la congélation. La dégustation de fruits, pommes, bananes, pêches séchées a fini par donner envie aux arboriculteurs de s'y mettre aussi. Jean Claude Naas a invité les membres de l'association à visiter son verger à Dieffenbach au printemps peut-être ainsi qu'une visite de l'atelier de déshydratation de son association à l'automne. Le verre de l'amitié a été offert par la commune pour clore cette rencontre.

Un premier cours de taille a eu lieu samedi 28 janvier au verger collectif du Tiefes Loch avec Francis Fuchs comme moniteur et un 2^e cours a été assuré par Claude Missemmer de Saasenheim avec chaque fois une vingtaine de participants.

Bernard Klingelschmidt,
membre du comité



Foyer Saint Martin

Lieu de vie par excellence !

L'association du foyer St Martin gère et anime le site du Foyer. Véritable acteur de la vie du village et de son rayonnement.

En semaine, les groupes de danse se succèdent et apprécient les locaux.

De juin à septembre, les tentes, caravanes, camping-car, cyclistes se côtoient sur le terrain de camping ombragé, calme et paisible à l'arrière du bâtiment.

Fort de 40 ans d'expérience, le camping est un réel acteur du développement touristique.

Nous sommes affiliés à « Gîtes de France » et à l' « Office de Tourisme de Sélestat-Haut-Koenigsbourg ». Adhérents à la FFCC (fédération Française de Camping Caravaning). Nous avons également des prescripteurs à l'étranger.

L'espace dispose de sanitaires fonctionnels et entretenus quotidiennement par toute l'équipe de bénévoles.

La structure peut accueillir jusqu'à 25 personnes, c'est un camping où règne une atmosphère familiale et bienveillante.

Les touristes qui fréquentent le camping apprécient particulièrement la convivialité et l'accueil que nous leur réservons. Beaucoup sont surpris par le fait qu'on leur dise « *bonjour* » quand ils se promènent dans les rues du village.

Nos remerciements à vous tous qui par vos sourires et votre enthousiasme participez à rendre les gens heureux.

A toutes celles et ceux qui ont envie de faire l'expérience dans l'engagement associatif, vous êtes les bienvenus.



*La vie est, ce que nous en faisons.
Puissions-nous en faire un havre de
paix,
un hymne à la joie !*

Constance, Elisabeth, Marie- Odile, Nicole,
Laurent, Rémy, Serge, Théo, Vincent,

Laurent BILGER

06.85.10.95.54

Cyclo Club Evasion d'Ebersheim



Le Cyclo Club Evasion a récemment tenu son Assemblée Générale au cours de laquelle un nouveau Comité a été élu : Fabien BILGER trésorier et Christiane AM-BIEHL secrétaire qui ont été rejoints par quatre nouveaux membres.

Le club démarre la saison avec 32 licenciés et c'est l'occasion de passer en revue les règles de sécurité de base, spécifiques aux sorties vélo en groupe.

Au cours de la réunion, 3 fidèles membres ont été honorés :

- ✓ Robert HEINRICH, fervent cycliste avec 30 années au compteur qui ne lésinait pas à gravir chaque col qui se dressait sur sa route
- ✓ Hubert HEINRICH, membre actif depuis 27 ans qui a assumé le poste de secrétaire depuis 2010 jusqu'à la fin de saison 2022
- ✓ Christian VOEGELE, cyclo hors pair au club depuis 1998, toujours prêt à rendre service, a occupé la fonction de trésorier durant 20 ans.

Ils ont été chaleureusement applaudis par l'ensemble de l'assemblée et en guise de remerciement, un présent leur a été remis.

A partir du mois de mars, rendez-vous est donné à tous pour la reprise de la saison cyclo **les mardis à 13 h 30 à la salle polyvalente**. Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

LE VELO C'EST BON POUR LA SANTE !



Pour tous renseignements, contactez par mail : rene.baltzer@gmail.com ou Fabien BILGER : fabien_bilger@hotmail.fr

Amicale des donneurs de sang bénévoles

D'Ebersheim-Ebersmunster

1°) Nouvelles de l'Union Départementale des donneurs de sang

C'est M. Gilbert HEITMANN de DONNENHEIM-KOCHERSBERG, président de l'amicale du KOCHERSBERG qui est le nouveau président de l'Union Départementale des donneurs de sang du Bas-Rhin en remplacement de M. Francis KENNEL, qui était président intérimaire.

2°) La télémédecine en collecte

Pour faire face à la pénurie de recrutement de médecins à l'EFS, la télémédecine en collecte va être lancée en 2023. Ainsi un médecin pourra faire des diagnostics à distance pour plusieurs collectes simultanées à des infirmières qui sont sur place.

Il est à signaler que le manque de personnel a eu pour conséquence, l'annulation de 3 collectes de sang dans le Grand Est en 2022.

3°) Nouveaux donneurs de sang

Notre amicale a enregistré 18 premiers dons en 2022 par rapport à 10 premiers dons en 2021. Ce résultat est encourageant et démontre que de nouvelles personnes de nos deux communes sont motivées à faire ce geste pour les malades. Souhaitons que nous arriverons à les fidéliser.

4 °) Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements d'enfants, d'objet de puériculture aura à nouveau lieu le dimanche 24 septembre 2023. Vous pouvez dès à présent réserver la date pour cet événement.

Pour l'Amicale,
Bruno ROHMER.



**DON
DE
SANG**

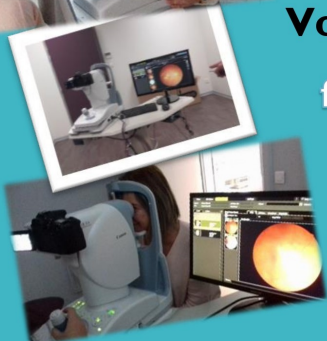
Vous êtes diabétique ?



Vous avez entre 18 et 70 ans ?

Vous êtes en ALD ?

**Vous n'avez pas eu de contrôle du
fond d'œil depuis plus de 2 ans ?**



Dites oui au dépistage

**Un examen simple, gratuit et sans
douleur est disponible près de
chez vous.**

Parlez-en à votre médecin traitant.

Plus d'informations sur le site
retinographe.wordpress.com

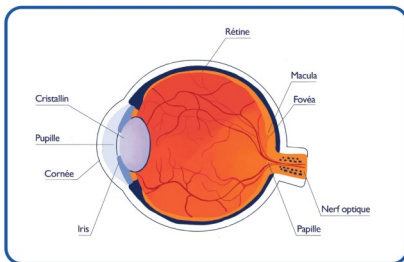


LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE DE QUOI PARLE-T-ON ?

La rétine est une fine membrane, essentielle à la vue, qui recouvre la partie arrière de l'œil. La rétine est sensible à la lumière et renvoie des images jusqu'au cerveau, grâce au nerf optique.

Le diabète peut **endommager la rétine** : c'est ce que l'on appelle la rétinopathie diabétique. Au début, la rétinopathie diabétique se développe en silence et la vision n'est généralement pas modifiée.

Si la maladie s'étend, des symptômes peuvent apparaître comme une impression de voile devant les yeux et parfois des douleurs. Dans les cas les plus graves, la rétinopathie diabétique peut entraîner une **perte progressive de la vue**.



Il est important de signaler à son médecin l'apparition de tout symptôme inhabituel.

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

1 ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?



2 AVEZ-VOUS ENTRE 18 ET 70 ANS ?



3 ÊTES-VOUS RECONNU EN ALD ?



4 VOTRE DERNIER FOND D'ŒIL A-T-IL PLUS DE 2 ANS ?

Vous avez répondu OUI à ces quatre questions...
Alors faites-vous dépister

📄 Téléchargez l'ordonnance sur notre site internet retinographe.wordpress.com

📄 Prenez rendez-vous chez votre médecin traitant afin de compléter l'ordonnance

Pour plus d'informations contactez-nous :

✉ Par mail : retinoest@gmail.com

☎ Par téléphone :
06.17.56.47.73 (coordinatrice)
06.28.69.24.73 (infirmière 67)
07.49.56.95.49 (infirmière 68)

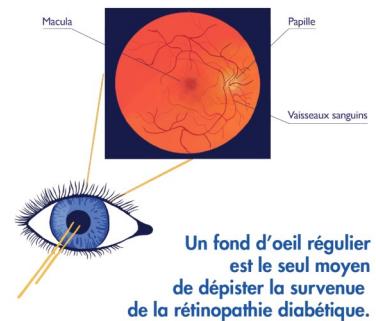
COMMENT SE DÉROULE LE DÉPISTAGE ?

Le **dépistage est gratuit** car il est pris en charge par l'assurance maladie. **L'examen est rapide**, d'une durée de 20 minutes.

Après signature de votre consentement pour la réalisation de l'examen, le professionnel de santé va prendre des clichés de vos yeux. L'examen se fait sans douleur et sans dilatation.

Les clichés sont interprétés à distance par un ophtalmologue

Les résultats sont envoyés au médecin traitant et au patient sous 2 à 3 semaines.



NOTRE OBJECTIF

Faciliter l'accès au dépistage de la rétinopathie des personnes diabétiques alsaciennes :

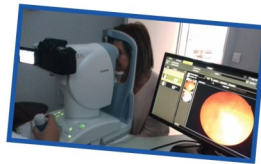
- 📄 âgées de 18 à 70 ans
- 📄 en ALD
- 📄 n'ayant pas eu de fond d'œil depuis plus de 2 ans



NOTRE PROGRAMME

- ✔ Prévenir la survenue de cette pathologie invalidante
- ✔ Améliorer l'accès aux soins des populations de l'ensemble du territoire (rural, urbain, quartiers prioritaires...)
- ✔ Lever les freins à la réalisation d'un fond d'œil
- ✔ Maintenir le patient dans le parcours de soins

FAITES-VOUS DÉPISTER EN UN CLIN D'ŒIL



Profitez d'un examen de l'œil gratuit, rapide et sans douleur, en prenant rendez-vous :

📄 auprès de notre secrétariat au

06 17 14 69 52

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

📄 ou sur notre site internet

WWW.RETINOGRAPHE.WORDPRESS.COM



PROGRAMME DE DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE



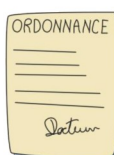
RETINOEST

Un programme itinérant et de proximité en Alsace

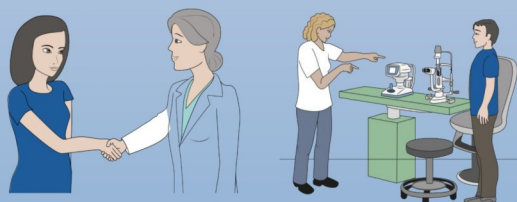


WWW.RETINOGRAPHE.WORDPRESS.COM

Dépistage de la rétinopathie diabétique : Réalisation de l'examen



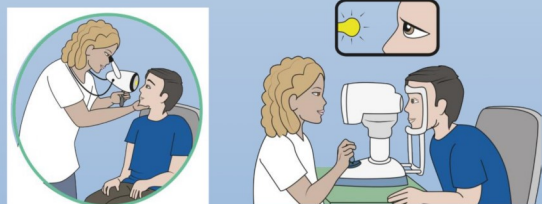
Accueil par l'infirmière
Explication de l'examen



En cas de besoin, prise en charge
rapide dans un des centres
hospitaliers partenaires,
Orientation vers réseaux de santé
pour séances d'ETP.



Réalisation de l'examen par un
orthoptiste



Les résultats sont envoyés au
médecin prescripteur et au
patient dans un délai de 2 à 3
semaines.



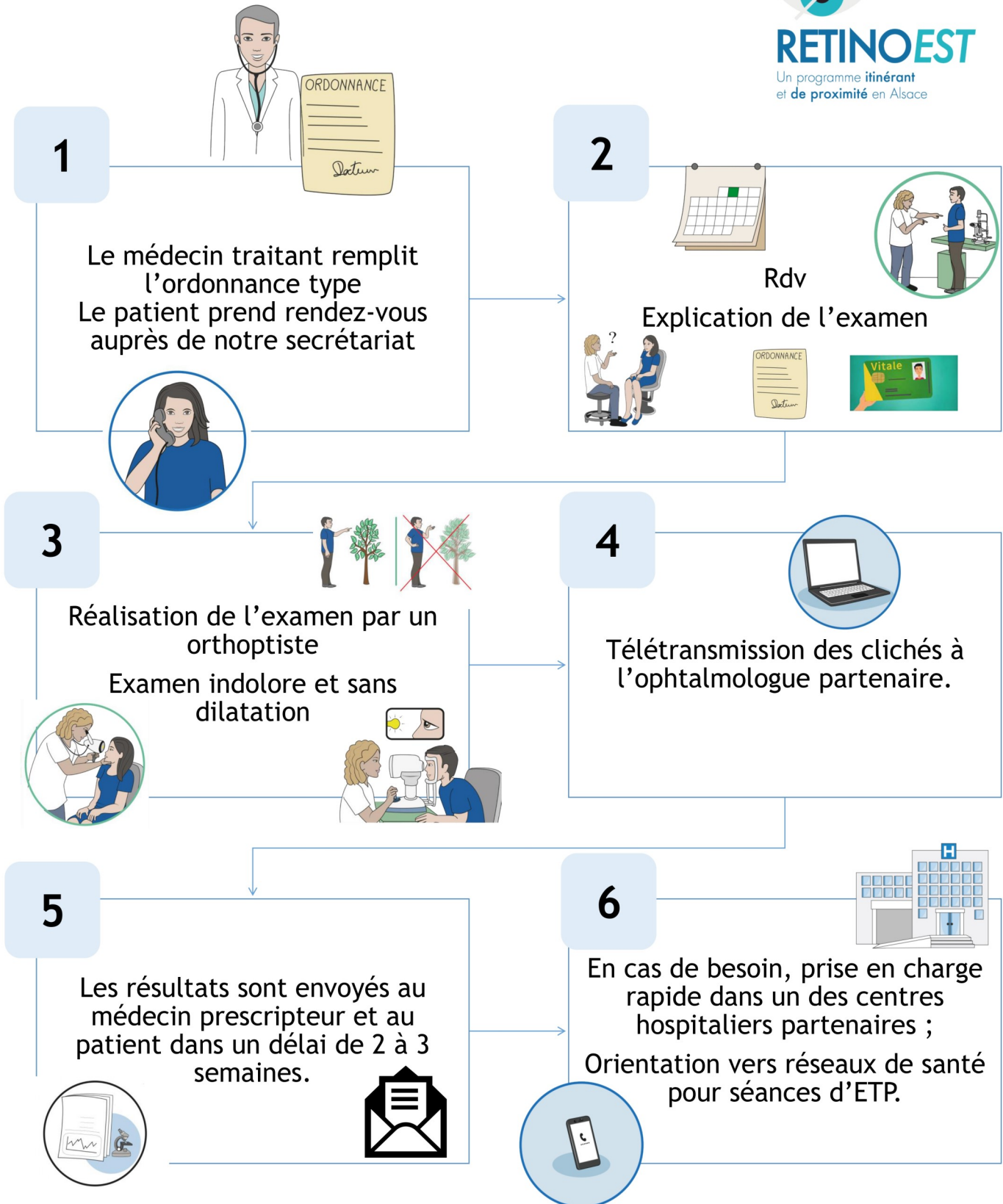
Examen indolore et sans dilatation
(Vous pouvez conduire dès la fin
de l'examen)



Télétransmission des clichés à
l'ophtalmologue partenaire.



Dépistage de la rétinopathie diabétique



Pour plus d'information rendez-vous sur le site retinographe.wordpress.com
Contactez-nous : retinoest@gmail.com
Prise de rdv : 06 17 14 69 52

Images : santebd.org

FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie

Dans quelques jours, le 19 mars 2023, nous allons nous retrouver devant le monument aux morts de Sélestat pour commémorer le 61^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. À cette occasion, nous, les Anciens combattants d'Algérie, ferons devoir de mémoire de nos camarades laissés derrière nous et de tous ceux qui ont été meurtris dans leur chair et leur esprit.

Un peu d'histoire :

En 1958, avec le regroupement de plusieurs associations d'anciens d'Algérie, est créée la FNAA

(Fédération Nationale des Anciens d'Algérie) ancêtre de la FNACA, dont le président fondateur fut Jean-Jacques Servan-Schreiber.

En 1963, un article dans les statuts stipule << la FNACA est indépendante à l'égard des pouvoirs politiques, groupements philosophiques ou religieux >>

De 1963 à 1974, la FNACA se heurte à la vive résistance des gouvernements, qui ne veulent absolument pas entendre parler de guerre (malgré nos 30.000 morts) et encore moins reconnaître nos droits.

Notre action sans faille a permis d'obtenir la qualité de combattants et l'attribution de la Carte du Combattant aux anciens d'AFN en décembre 1974, ainsi que la reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie en octobre 1999. C'est pour maintenir toutes ces conquêtes, que nous continuons notre action.

Le 26 novembre, notre Comité Sélestat/Marckolsheim, a tenu sa 35^{ème} Assemblée Générale à Kintzheim en présence de notre Président départemental Alfred Schneider, de différentes personnalités entre autre le Président des associations patriotiques. Au cours de cette assemblée générale, qui suivait l'épisode douloureux du covid, et, le décès de notre Président Gérard Risch nous avons renouvelé notre comité qui s'est donné un nouveau président en la personne de Gérard Spitz.

Méditons ces quelques mots d'André Malraux qui sont encore et toujours d'actualité.

<< Si tu veux dominer un peuple, ôte lui sa mémoire !! >>

Gérard Spitz



Eco citoyens

Comment diminuer ses déchets

Le samedi 21 janvier a eu lieu l'après-midi consacré à la diminution des déchets à la grange dimière. La quinzaine de participants présents a rapidement pris part à la discussion autour des déchets d'une poubelle fictive prêtée par le SMICTOM. Chaque emballage a été examiné, et cela a été l'occasion de rappeler quelques informations.

Tout d'abord les nouvelles consignes de tri (tous les emballages vont dans la poubelle jaune) qui sont un progrès évident mais à notre sens on peut aller plus loin car tous les plastiques ne seront pas recyclés. En effet pour certains plastiques la filière de recyclage est inexistante, balbutiante, ou coûte très cher... De ce fait l'adage « le meilleur des déchets est celui qui n'existe pas » prend tout son sens !

Le recyclage est nécessaire, mais coûte de l'énergie. Le mieux est encore de diminuer fortement les déchets à la base. D'autant qu'on se rend compte que respecter 5 gestes simples illustrés ci-contre amène à une consommation plus locale, plus vertueuse et meilleure pour la santé.

En effet, les aliments suremballés sont souvent aussi des aliments ultratransformés, qu'il convient d'éviter. De même pour les produits d'hygiène à la liste d'ingrédients tellement longue qu'on se demande bien ce que l'on met sur sa peau. Sous couvert d'être « pratique » les industriels nous ont vendu pas mal de plastique alors qu'on peut très bien s'en passer.

Le mot d'ordre finalement serait : simplicité. Des légumes frais achetés le plus localement possible, directement dans un panier, du vrac pour les légumineuses et les féculents, remplacer les sodas par un sirop local, et les biscuits trop sucrés par des cookies fait maison tous ensemble...

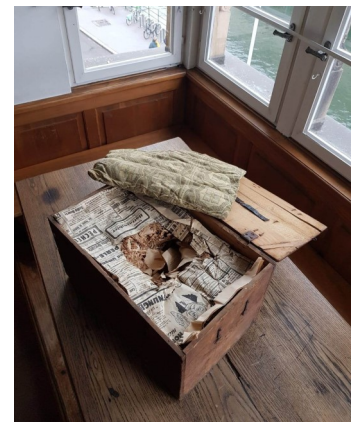
Pensons aux générations futures, sur des décharges de plastique on ne peut rien cultiver !

Nous réfléchissons à la possibilité de refaire cette après-midi, si suffisamment de personnes sont intéressées. Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Et pour les gourmands...

Le gâteau au chocolat et à la chapelure de pain se trouve sur le site internet Marmiton sous le nom « Moelleux au chocolat à la chapelure ».

L'autre gâteau était un simple gâteau au yaourt, fait avec un yaourt périmé de quelques jours et des pommes cabossées !



Repair Café

Le traditionnel Repair Café s'est tenu à la salle polyvalente le 18 février.

Les réparateurs bénévoles ont accueilli les 58 personnes venues tenter de trouver une solution pour leur appareil cassé.

- ✓ 32 objets ont été réparés,
- ✓ 16 objets ont bénéficié d'un conseil pour réparation ultérieure
- ✓ et 10 objets n'ont malheureusement pas trouvé de solution.

Ce qui fait un total de 92,5 kg de déchets qui ne passeront pas par la case « poubelle », en tout cas pas tout de suite !

Parmi les objets ramenés, les très classiques machines à coudre, pour certaines assez anciennes ; il y a aussi eu un fer à friser, une chaîne hi-fi, des cafetières, des aspirateurs, une voiture télécommandée, un lecteur DVD... A noter la présence de Robert le vannier qui a pu réparer plusieurs paniers en osier.

Les écocitoyens étaient présents à cette manifestation et ont offert un peu de lecture dans la « salle d'attente ». Une lecture en lien avec l'animation faite plus tôt sur la diminution des déchets : en effet, venir au Repair Café est une des solutions permettant de diminuer la quantité de déchets produits, en réparant les objets.

Une autre partie de l'animation était la présentation d'un système de cuisson qui permet d'économiser de l'énergie, grâce à la cuisson passive.

Le système est simple mais ingénieux et utilisé depuis longtemps (la photo montre une marmite norvégienne du début du 20ème siècle conservée au Musée alsacien à Strasbourg) . Il s'agit de commencer la cuisson des aliments comme d'habitude, sur les plaques de cuisson, puis une fois arrivé à une température suffisamment élevée, de placer le récipient dans une cuve isotherme. La cuisson va donc se poursuivre doucement grâce à la chaleur résiduelle.

Pour ce faire, vous pouvez utiliser une marmite norvégienne, il en existe de tous types, l'idéal étant d'utiliser des matériaux de récupération, pour aller au bout de la démarche ! Panier rembourré, sac isotherme, casserole emballée dans une couette, caisse en bois avec un reste d'isolant... Sinon, on peut en acheter toutes faites.

Pour ma part j'en ai deux : l'une est bricolée (une vieille glacière pliable, que j'ai renforcée par une doublure de sac isotherme, + une couette pour emballer ma casserole), l'autre est achetée sous l'appellation Thermal Cooker. Si vous ne souhaitez pas investir ni bricoler, à mon sens le plus simple est d'emballer la casserole bouillante dans une vieille couette puis de placer le tout dans le four éteint.

Ce système permet de diminuer de moitié voir trois-quart l'énergie utilisée pour cuire des aliments. Il faut juste prévoir son repas en avance.

Imaginez : vous souhaitez faire une choucroute, ou un plat nécessitant beaucoup de cuisson. Vous placez vos ingrédients dans la casserole, vous portez à ébullition pendant 5 min puis vous placez votre casserole dans la marmite norvégienne pour 2-3h. Pas besoin de surveiller ! Votre plat va continuer à cuire doucement, car la chaleur va baisser très lentement, mais vous n'utiliserez plus d'énergie... Tout bénéfique !

Intéressé ? Un site internet : <http://www.marmite-norvegienne.com/> qui est une mine d'infos, avec plein de modèles pour les bricoleurs.

Dates à retenir

- ✓ Ville en selle du lundi 19 juin au vendredi 9 juillet 2023, une opération de promotion du vélo. Comme l'année dernière il y aura une équipe pour notre commune et vous pourrez vous y inscrire pour comptabiliser vos kilomètres parcourus ; instructions à venir, surveillez nos infos !
- ✓ Fête de la nature du 24 au 29 mai, animation à venir...

Questions, suggestions, idées :
 Facebook : @ecocitoyensebersheim
 ecocitoyens.ebersheim@gmail.com
 06.80.52.66.99

Au plaisir de vous retrouver !
 Marie ADAM
 Présidente des écocitoyens d'Ebersheim

Amicale des pompiers

Le 13 janvier dernier, l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ebersheim a de nouveau organisé sa traditionnelle crémation des sapins devant le dépôt d'incendie du village.

Beau moment de convivialité ! L'averse de fin d'après-midi n'a pas découragé les concitoyens à venir nombreux rejoindre le dépôt et à déguster le traditionnel vin chaud ou jus de pommes chaud maison.

La benne était pleine à craquer de sapins, ce qui a permis de faire durer le brasier tout au long de la soirée.

La crémation est aussi un moment convivial pour les membres actifs de l'association et les vétérans qui unissent leurs forces pour la réussite de cette fête.

L'occasion aussi aux enfants de déposer leur dessin pour le prochain calendrier (voir images ci-après).

Merci à eux pour leur créativité !

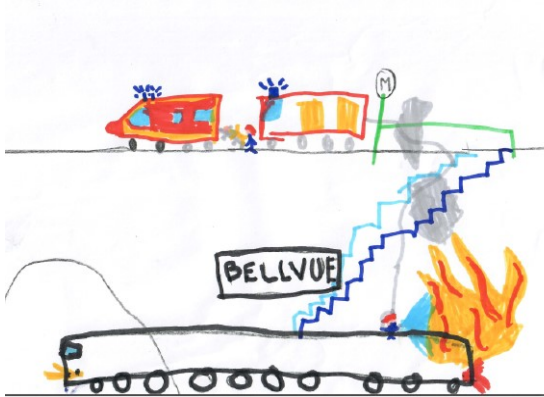
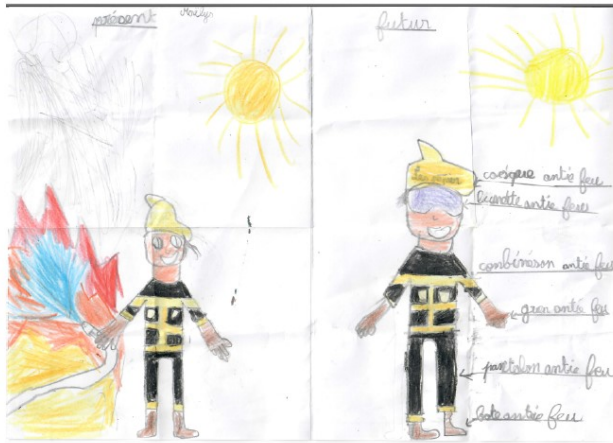
Nous profitons de cette article pour renouveler nos remerciements à l'ensemble des habitants qui soutiennent l'association par un don lors de la présentation du calendrier de fin d'année. L'amicale a toujours le droit à un accueil chaleureux.

Cap sur les projets 2023 !

Au menu, le comité est en train de préparer une escapade en Forêt Noire en juin avant de se mobiliser pour la préparation du bal du 13 juillet. L'amicale espère renouer avec une organisation plus sereine cette année.

En ce début, pour les actifs de la section, les compteurs sont aussi remis à zéro pour les formations obligatoires à suivre chaque année pour rester opérationnel l'année suivante. Secourisme, manœuvre incendie, opérations diverses, secours routier, manœuvre sous appareil respiratoire isolant, ... ce n'est pas moins de 40h de formations à suivre jusqu'au mois de novembre.

Motivé pour rejoindre la section ? N'hésitez pas à contacter un membre ou à se renseigner sur le site www.sis67.alsace/fr.



AGF—Section Ebersheim

Les activités de la section AGF d'Ebersheim se poursuivent.

Du côté des parents et enfants, durant ces mois d'hiver notre section a organisé en partenariat avec l'école primaire une conférence sur le harcèlement scolaire. L'intervention de Bénédicte Valette d'Osia a permis de mieux comprendre les enjeux, des réactions, les attitudes à adopter face aux situations rencontrées par les enfants et leurs parents



Plusieurs ateliers parents enfants ont été proposés ; ces derniers connaissent de plus en plus de succès :

- ✓ En décembre, parents et enfants se sont retrouvés autour d'un bricolage de Noël (13 participants)
- ✓ En janvier, ils se sont retrouvés autour de la musique et de la céramique (13 et 10 participants)



- ✓ Puis début mars, les familles sont allées à la découverte de la ferme éducative AGF à Rhinau (28 participants)



Du côté des seniors, les ateliers de YOGA se poursuivent et les ateliers de TAI CHI ont repris courant janvier (10 participants en moyenne par séance)

Enfin, l'accompagnement scolaire se poursuit grâce à l'engagement de 8 bénévoles qui accompagnent 15 enfants (voir encadré ZOOM sur l'action d'accompagnement scolaire)

Comme à notre habitude, les projets ne manquent pas :

- ✓ Atelier couches lavables (mercredi 05 avril 2023) ;
- ✓ Atelier duo les week end durant les vacances scolaires (chocolat, yoga, musique, bricolage, jeux...) ;
- ✓ Cycle yoga et tai chi seniors ;
- ✓ Sortie en Allemagne avec le Centre Social et Familial AGF de Sélestat ;
- ✓ Ateliers en partenariat avec la bibliothèque (05 avril, 31 mai et 17 juin) ;
- ✓ Cafés parents à destination des parents d'adolescents en partenariat avec les autres sections AGF de la communauté de communes (Sélestat, Kintzheim, Scherwiller, Mussig et Orschwiller).

La section AGF d'Ebersheim est agréée Espace de Vie Sociale par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). Elle a pour objectif notamment de permettre le développement de l'animation de vie locale et la mise en place d'actions de parentalité. C'est pourquoi, les bénévoles sont à l'écoute de vos besoins pour développer de nouvelles actions.

300M sur l'accompagnement scolaire

Depuis 2022, à l'initiative d'une bénévole motivée, la section AGF d'Ebersheim a mis en place un dispositif d'accompagnement scolaire. Suite à un appel à bénévole 6 autres bénévoles ont répondu présentes pour accompagner les élèves qui rencontrent des difficultés scolaires.

Les bénévoles consacrent une, deux, trois heures par semaine pour accompagner un ou deux élèves. Ils les aident à faire leurs devoirs, à développer de nouvelles compétences, à apprendre en jouant, et prennent le temps de les accompagner dans les apprentissages pour lesquels ils peuvent éprouver des difficultés.

Actuellement, 15 enfants sont accompagnés par 8 bénévoles.

Un suivi est effectué avec l'équipe éducative de l'école primaire et les bénévoles se rencontrent ponctuellement pour échanger sur leurs pratiques, sur les difficultés des enfants.

Déroulement d'une séance pour une bénévole

Les enfants aiment venir à cette séance car je les fais se sentir à l'aise, dans un contexte extra scolaire. Je prends toujours 5 minutes pour une petite détente yoga (quelques exercices pour évacuer les tensions de la journée, étirements, détente des épaules, des mains et des jambes...) les exercices se font debout ou assis sur la chaise, cela leur plaît bien, et après avoir grignoté quelques biscuits, les voilà prêts à se remettre au travail.

Quand les devoirs pour le lendemain sont faits, je passe aux explications des sujets non encore maîtrisés (tables, conjugaisons, vocabulaire, orthographe...). Les exercices tirés de sites reconnus sur internet me permettent de vérifier la compréhension et l'acquis ou non de chaque enfant.

Pour l'apprentissage des tables de multiplication j'utilise le jeu J'apprends les multiplications, composé de 10 cartes mentales et 120 cartes à jouer, ce qui aide à mémoriser de manière ludique

Pour la concentration et la mémoire les jeux Dobble et les Sardines leur plaît bien (jeux pratiqués lors de la dernière séance avant les vacances).

Témoignage d'un parent

Depuis que mon enfant fait le soutien ça ce passe mieux au niveau de l'apprentissage, les exercices sous forme de jeux sont bien, elle vient avec plaisir malgré la fatigue de la journée. Vous l'aidez bien en allemand sachant que moi je ne peux quasiment pas l'aider ne parlant pas du tout la langue.

Je suis positive à l'idée de ce principe de soutien scolaire.

AGF– Section Ebersheim

Sport Club Ebersheim

Le FOOT en Marchant

Le Foot en Marchant du SCE continue sa progression. Le groupe compte actuellement une vingtaine de licenciés. Une quinzaine d'entre eux se retrouvent régulièrement les lundis soirs pour pratiquer leur loisir sportif favori, le FEM.

En plus de ces rencontres, ils ont un programme assez chargé pour la saison 2023:

- ✓ le samedi 15 avril 2023 tournoi d'initiation au FEM à Ingwiller contre d'anciens joueurs du FC Ingwiller.
- ✓ le week-end du 1er mai 2023, tournoi national en Saône et Loire à Chambilly contre des équipes de Bretagne, région de Toulouse, de St Etienne etc...Ce sont une dizaine d'équipes qui se rencontrent, ce qui nous permettra de nous évaluer par rapport à d'autres régions. Pour information, ce sera notre deuxième participation à ce tournoi.
- ✓ le 3 juin 2023, nous rencontrons le club de l'APM de Metz lors d'un mini tournoi au stade du SC Ebersheim. Il y aura de la revanche dans l'air, nous avons rencontré les lorrains chez eux avant la période Covid.

Régulièrement, nous sommes en contact avec divers club d'Alsace pour promouvoir ce sport.

Le DAF (district Alsace de Foot) est conscient de la promotion de ce sport loisirs et est en relation avec notre section régulièrement. A ce propos, une réunion dans nos locaux est prévue courant mars/avril 2023.

Notre groupe reste très ouvert à de nouveaux pratiquants, qu'ils soient d'Ebersheim ou d'ailleurs.

Contrairement aux idées reçues, c'est un sport intensif où le lien social et la convivialité priment sur la compétitivité, il est une source de bienfaits sport/santé.

La section FEM est très active au sein du SCE lors des organisations des diverses activités ou manifestations du club, nécessaires à faire tourner toutes les équipes du club. Merci à eux.

Noël au SCE

Durant l'hiver, diverses rencontres ont eu lieu pour partager un moment de convivialité sous différentes formes (apéros, repas, goûters..) avec les clubs de nos ententes : Dambach-La-Ville, Nothalten, Schoenau, Muttersholtz, Diebolsheim, Sundhouse. C'est l'occasion de remercier ces clubs pour l'organisation conjointe de ces manifestations mais aussi des matches et des entraînements tout au long de la saison pour nos licenciés.



Passage du Père Noël, lors du plateau des U9 fin novembre.



Les U13, supporters de l'équipe de France, lors d'un match au club-house.

Les manifestations au SCE

La soirée Bouchées à la Reine de Février s'est bien passée, merci aux bénévoles qui ont permis d'en faire une soirée réussie !

Les prochaines manifestations à retenir dans vos agendas :

Le traditionnel WALDMEISTERFEST le samedi 20 mai

Le Marché aux Puces le dimanche 17 septembre

La reprise des compétitions au SCE

Nos différentes équipes ont pu s'entraîner régulièrement en salle, c'est un atout pour nos jeunes notamment pour assurer une continuité dans l'entraînement. La reprise des compétitions Seniors a débuté fin février et celle des Jeunes entre le 11 et 18 mars. Consultez notre page Facebook pour retrouver tous les matches.

L'organisation des matches et des entraînements nécessitent des entraîneurs mais aussi des arbitres, des préparateurs de terrains, des encadrants pour les buvettes et les repas, pour toutes les catégories d'équipes. Si vous souhaitez donner un coup de main même ponctuellement, nous sommes prêts à vous accueillir dans une bonne ambiance !

Stéphanie, Gérard et Véronique

SGVE

Ce 19 janvier 2023 l'Assemblée Générale de la SGVE a pu se tenir dans les conditions habituelles dans la salle Ignace H. Il s'agissait de la première AG menée par notre président Philippe Schnell qui a distribué avec calme et justesse la parole entre les membres du Comité.

Une trentaine de participants a pu échanger sur l'organisation de l'association et le déroulement des séances sportives. Pour la saison 2021 /2022 nous sommes fiers d'avoir proposé des cotisations particulièrement basses pour atténuer les nombreux chamboulements provoqués par la crise sanitaire à ce moment-là (cours supprimés le lundi ou en visio le jeudi...). La question du tarif de la cotisation se posera cependant pour la prochaine saison avec l'augmentation des coûts fixes : licence, animation, chauffage ...

Notre animatrice Lucienne nous remémore que la Fédération Française d'Education Physique existe depuis 135 ans et le concept de « Sport Santé » depuis 30 ans. Elle souligne également que les sportifs semblent avoir pris de bonnes résolutions en ce début d'année car leur participation et leur motivation restent fortes. Pratiquer une activité physique régulière est d'ailleurs une priorité pour tous les Français. Le bénéfice du sport est indéniable pour la santé : le cœur se muscle, la glycémie baisse et se stabilise, la masse grasseuse diminue et le moral et l'estime de soi sont renforcés ! La fidélité et l'engouement de nos licenciés sont motivants pour nos 2 animatrices qui cherchent à satisfaire les attentes de chacun et s'adaptent aux besoins et capacités de tous !

La municipalité à travers C. Dochter remercie la SGVE pour son accueil et notre président pour sa présence régulière aux réunions de gestion de salle. Il précise qu'il n'y aura pour l'instant aucune répercussion financière sur les factures des associations en dépit de la forte hausse du prix de l'électricité. Il nous faut cependant adapter nos comportements et être plus raisonnables. Il souligne que la propreté de la salle reste une priorité pour la Mairie et exprime sa reconnaissance pour notre participation à l'Osterputz.

En 2022/2023 nous totalisons 124 inscrits attestant de la vitalité de la SGVE : un grand MERCI à vous !!

Pour finir nous nous régalons avec le buffet confectionné par les membres du Comité et richement garni de gourmandises sucrées et salées !

A bientôt et profitez de la douceur printanière pour bouger en extérieur !

Le comité SGVE



Tennis Club Ebersheim

Compétitions

Cet hiver nous avons engagé une équipe masculine et une équipe féminine en championnat.

Les hommes ont eu des matchs très intéressants et terminent à la deuxième place. Ils évolueront en R3 l'année prochaine. Bravo à eux.

Les femmes quant à elles ont eu des adversaires de taille et malgré une belle victoire collective elles terminent avant dernière de leur poule.

Un mini tournoi interne homme a eu lieu cet hiver sous un format spécifique. Plus de 8 personnes ont pu se rencontrer sur 3 dimanches. Cela leur a permis de faire plus ample connaissance et ce tournoi s'est terminé de manière très conviviale avec une bonne raclette.

Au mois de mars, les enfants jouant en balle orange auront la chance de jouer en équipe sous forme de plateau contre d'autres clubs alentours. Ces rencontres se tiendront les samedis après-midi (3 dates).

Pour les championnats de cet été (mai 2023), le TCE engage 2 équipes masculines et 1 équipe féminine.

Les championnats enfants (+10 ans) démarreront au même moment. Les matchs se dérouleront les mercredis après-midi et pourront se jouer à domicile ou à l'extérieur.

Notre tournoi été annuel aura lieu à partir de la mi-juin pour finir début juillet. Les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement.

Nouveauté : Tournoi multi chances TMC FEMMES les 14,15 et 16 avril pour les NC à 30/4

Un TMC homme sera également organisé plus tard dans la saison.

Le principe des tournois multichances est de garantir aux joueurs de disputer plusieurs matchs par jour (format court), entre des participants de même niveau sur une période de 1 à 2 jours et demi maximum.

L'école de tennis

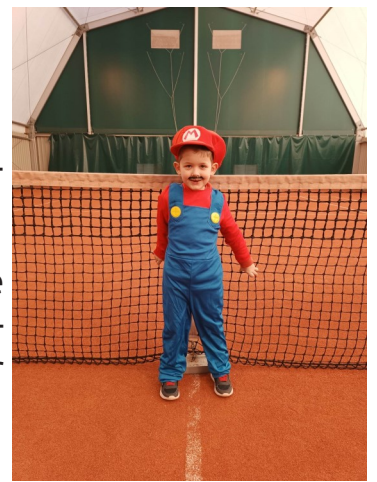
Un jeu concours a été ouvert sur Facebook (uniquement pour les licenciés du TCE) afin d'élire le plus beau déguisement de Carnaval.

Vous trouverez le jeune gagnant ci-dessous. Un petit lot lui sera remis pour le féliciter !

Merci à tous les enfants qui ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à ce petit challenge.

Une petite surprise est arrivée pendant les vacances de février pour les jeunes, mais aussi pour les adultes !

Grâce à la vente des porte-clefs effectuée l'année dernière, le club a acheté une table de ping-pong afin de varier les activités lors des stages pendant les vacances ou pour profiter d'un moment de détente après l'entraînement.



Tennis à l'école

2 classes de l'école élémentaire d'Ebersheim auront la chance de pratiquer ce sport durant le Printemps.

L'entraîneur du club, Jeremy Nesczadyn se fera un plaisir de faire découvrir cette activité sur nos 2 nouveaux courts extérieurs.

Rappel : réservation d'un terrain en location horaire

Via le site Tenup, toute personne désirant pratiquer du tennis, même non licenciée, peut louer un terrain de tennis pour 1 heure au prix de 15 euros



GREBINAR Jennifer

Secrétaire du TCE

Chorale Sainte Cécile

La chorale a programmé son premier concert de l'année le **dimanche 7 mai à 17 H à l'Eglise d'EBERSHEIM**. Nous chanterons avec le Choeur des Roches de DIEFFENTHAL.

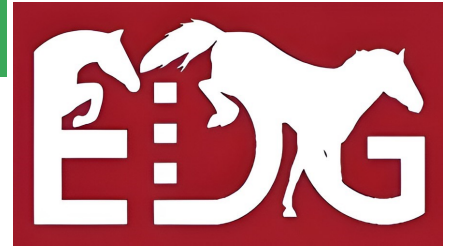
La première partie sera consacrée à des chants de Marie et la deuxième partie sera profane.

La quête de ce concert est pour l'orgue rénové. Cet instrument à vent nous accompagne lors de nos cérémonies.

Retenez cette date et venez nous soutenir à cette occasion.

Béatrice SCHLATTER
Présidente de la Chorale





Ecuries Du Giessen

Les journées rallongent, le soleil se fait plus présent, et l'équipe des écuries est super motivée pour vous proposer un beau programme d'activités jusqu'à cet été !

Que s'est-il passé ces derniers mois ?

Après avoir terminé 2022 avec une belle fête de Noël, nous avons commencé l'année 2023 avec nos traditionnels stages pendant les vacances de février. Puis les cavaliers se sont retrouvés samedi 4 mars pour fêter carnaval ! Maquillages, crêpes, déguisements, jeux et défilé de poneys, une belle fête familiale et de beaux fous rires !

Quelles sont les activités à venir ?

- Pour les **vacances de printemps**, nous vous proposons des stages à la journée ou à la demi-journée !

- Avec le retour du printemps les **concours équestres** recommencent ! Alors à vos agendas : les 30 avril et 29 mai, venez encourager les cavaliers, manger une bonne tarte flambée et de bons gâteaux faits maison !

- Et pour **cet été, des stages** pour tous les goûts et pour tous niveaux ! En avant-première, voici le programme !

- ✓ **Du lundi 10 au vendredi 14 juillet de 8 h à 17h** - Stage linguistique anglais G 3/4 - Venez passer votre Galop 3 ou 4 en perfectionnant votre anglais ! – Niveau G 2 et 3
- ✓ **Du lundi 17 au samedi 22 juillet** - Randonnée Etoile - Possibilité de passer l'examen du G3 et 4 à l'issue de la semaine - A partir du Galop 2
- ✓ **Du lundi 24 au vendredi 28 juillet de 8 h à 17h (accueil entre 8h et 9h)** - Stage découverte - Possibilité de passer l'examen du G1 et du G2 à l'issue de la semaine – Niveau Baby G1 à 2
- ✓ **Du dimanche 30 juillet au samedi 05 août** - Randonnée Etape à la mer - A partir du Galop 4
- ✓ **Du lundi 21 au vendredi 25 août de 8h à 17h** - Stage G 4/5/6 – Niveau G 3-4 et 5
- ✓ **Du lundi 28 août au vendredi 1er septembre de 8h à 17h (accueil entre 8h et 9h)** - Stage découverte - Possibilité de passer l'examen du G1 et du G2 à l'issue de la semaine – Niveau Baby G1 à 2

N'hésitez pas à suivre l'actualité des écuries sur les réseaux sociaux et sur notre site internet <https://www.ecuriesdugiessen.fr/> -

A très vite pour de nouvelles aventures !

L'équipe EDG

VIE QUOTIDIENNE



Pour nos petits lecteurs

La petite histoire de Marianne

Chaque 8 mars est célébrée la journée internationale des droits des femmes. À cette occasion, Annie Duprat, historienne et spécialiste de l'iconographie de la Révolution française, revient sur la genèse de la femme symbole de la République : Marianne.



Comment Marianne est-elle devenue l'un des symboles de la République ?

Annie Duprat. - Marianne incarne le passage du régime monarchique à la République de 1792. Et, comme les principes de la République reposent sur l'adhésion à un ensemble de valeurs et au respect des lois, il était important de trouver un signe commun pour réunir les Français autour des principes républicains.

C'est comme cela que sont apparues les représentations de la liberté : le bonnet phrygien des esclaves affranchis et une femme armée d'une pique qui brise les chaînes de l'esclavage, nommée Marianne. C'est une femme parce que, dans l'iconographie classique, les allégories sont toujours féminines, une femme représentant la justice ou la liberté par exemple.

Pourquoi s'appelle-t-elle Marianne ?

Marianne est l'assemblage des deux prénoms les plus répandus dans l'ancienne France : Marie et Anne. C'est donc une référence religieuse, Marie étant la mère du Christ et Anne celle de Marie.

Comment est-elle représentée ?

Marianne est coiffée du bonnet phrygien. Selon les représentations, ses cheveux peuvent être attachés ou non. Elle regarde au loin, et cela pour une bonne raison, puisqu'en tant que symbole universel, elle regarde le peuple dans son entièreté.

Même si sa représentation peut varier selon les époques et les styles, le rôle de Marianne reste inchangé. Elle est celle qui symbolise la République et la Liberté.

À ce jour, la représentation physique de Marianne la plus répandue a été réalisée par le sculpteur [Jean-Antoine Injalbert](#), au XIXe siècle. On la trouve dans les mairies des villes et villages de France, dans les écoles et sur les places principales.

Comment Marianne a-t-elle évolué depuis 1792 ?

Après la Révolution française, le gouvernement républicain, et donc sa représentation, sont prohibés jusqu'en 1848, fondation de la IIe République. Un concours est organisé auprès des artistes pour illustrer la République.

Au cours des années 1960, Marianne, personnage hiératique, change et prend les traits de célébrités : elle se personnifie. Dans les années 1960, elle prend les traits d'une célèbre actrice, mannequin ou chanteuse : Brigitte Bardot, Catherine Deneuve, Mireille Mathieu ou encore Laetitia Casta. On dit que le choix de Bardot avait été fait par le général de Gaulle parce qu'elle rapportait plus à la France que... la régie Renault ! qui souhaitait faire de la personnalité plébiscitée par les Français la première femme à incarner le symbole majeur de la République. Cependant, on constate un certain immobilisme dans les autorités municipales qui, majoritairement, en restent au type Injalbert.

Source : gouvernement-actualité

Un peu d'Alsacien

Avec le retour des beaux jours, nous vous proposons un peu d'Alsacien autour du vélo

aller à toute allure	<i>einer drowe hân</i>
appuyer sur les pédales	<i>ùf d' Pedàl tratte</i>
je me marre	<i>ìch làch m'r e Velo</i>
vélo	<i>'s Velo</i>
vélo de course	<i>'s Rannvelo / 's Sportvelo</i>
vélo de randonnée	<i>'s Wànderùngsvelo</i>
vélo de triathlon	<i>'s Drejkàmpfvelo</i>
vélo électrique	<i>'s elektrische Velo</i>
kilomètre	<i>d'r Kilometer</i>
kilomètre heure	<i>d'r Stunde-Kilometer</i>
klaxon	<i>d' Hüb / d' Veloschall</i>
K-Way	<i>d' Rajekàpütz</i>
accélérer	<i>Gàs gann</i>
accident	<i>d'r Ùnfàll</i>
adversaire	<i>d'r Gegner</i>
aller à vélo	<i>Velo fàhre</i>
amateur	<i>d'r Dilettànt / d'r Amateur</i>
amateurime	<i>'s Amateur-Benamme</i>
aménagement cyclable	<i>d' Làndesplanùng vùn de Velowaj</i>

's Velo

OLCA
OFFICE POUR LA LANGUE
ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE

Les recettes

Chips de fraises pour une trentaine de chips

1) Préchauffer le four à 80°C.

2) Dans un petit récipient, verser le blanc d'œuf et le sucre glace, mélanger avec un petit fouet. Le mélange doit être homogène et pas trop liquide (en fonction rajouter du sucre glace ou du blanc d'œuf).

3) Equeter les fraises et découper des tranches (environ 2 à 3 millimètres). Les poser sur une feuille de cuisson (silicone ou papier sulfurisé). Si certaines tranches sont moins belles, les mettre de côté pour faire un coulis. Il est également possible de faire une petite entaille dans le côté afin de pouvoir la suspendre sur un verre par exemple.

4) Badigeonner à l'aide d'un pinceau les tranches de fraises avec le mélange sucre glace/blanc d'œuf.

5) Enfourner pour environ 1 heure. Attention : il faut surveiller régulièrement la cuisson, le temps dépendra de l'épaisseur des tranches, du four...

Une fois les fraises « cuites » laisser refroidir. Pas de panique si les chips sont molles, elles deviendront croquantes après refroidissement.

Conservation : stocker les chips dans une boîte hermétique au sec. Les chips de fraises ne se conserve pas très longtemps. Elles sont idéales pour décorer vos desserts ou vos cocktails.

Ingrédients :

20g de blanc d'œufs (le blanc d'1 œuf)

50g de sucre glace (environ)

6 belles fraises fermes

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : environ 1 heure

Les recettes

Fraises frappées

- 1) Placer la totalité des ingrédients dans un blender et mixer jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène et mousseux
- 2) Servir dans des verres et décorer à votre convenance avec une fraise fraîche, une fraise en bonbon sur un pic ou encore des chips de fraises.

Pour les personnes n'ayant pas de blender : le principe est le même, à l'exception du récipient et de l'ustensile. En effet, il faudra prévoir un récipient haut (pour éviter les projections) et utiliser un mixeur plongeant avec la tête hachoir. Si vous disposez d'une tête pour piler, je vous conseille de l'utiliser en premier avec les glaçons.

Ingrédients :

1 tasse $\frac{1}{2}$ de fraises lavées et équeutées

1 tasse de lait (soit 250ml), possibilité d'utiliser du lait végétal à votre convenance

$\frac{1}{2}$ tasse (soit 125ml) de yaourt (nature, grec, végétal aux fraise...)

4 glaçons



Photo d'illustration

Les recettes

Tiramisus aux fraises (pour 5-6 personnes)

Le coulis: Verser les 200g de fraises, le sucre glace, le jus du ½ citron et l'eau dans un récipient et mixer brièvement le tout. Filtrer la préparation (à l'aide d'un tamis ou autre en fonction des trous de votre ustensile) et mettre au frais.

Préparer la crème mascarpone:

- 1) Séparer les blancs des jaunes d'œuf (dans des récipients séparer).
- 2) Dans le récipient avec les jaunes, verser la moitié du sucre semoule et fouetter vivement pour obtenir une mousse blanchâtre (un ruban), rajouter la mascarpone et fouetter à nouveau. Le mélange doit être lisse.
- 3) Battre les blancs en neige ferme en rajoutant au fur et à mesure le reste de sucre semoule.
- 4) Incorporer délicatement les blancs en neige à la préparation mascarpone.

Montage:

- 1) Couper les biscuits en deux (dans le sens de la largeur si vous utilisez des verrines sinon les laisser entiers). Couper vos fraises en deux dans le sens de la hauteur.
- 2) Imbiber les biscuits dans votre coulis de fraise.
- 3) Disposer dans votre plat ou vos verrines les fraises coupées tout le long des parois (face coupée vers de hors).
- 4) Dans le fond déposer la préparation au mascarpone à l'aide d'une poche à douille ou d'une cuillère. Puis monter par couches successives: biscuit / mousse + biscuit + fraises coupées en petits / mousse
- 5) Lisser le haut du récipient et mettre au frais pen-

Ingrédients:

3 œufs
 100g de sucre semoule
 375g de mascarpone
 10 biscuits à la cuillère environ
 400g de fraises équeu-tées et lavées

Pour le coulis:

200g de fraises équeu-tées et lavées
 2 cuillères à soupe d'eau froide
 1 cuillère à soupe de sucre glace
 Le jus ½ citron

dant au moins 2 heures.

Finitions: Si vous disposez de colorant alimentaire rouge, mélanger 80g de sucre semoule avec le colorant et saupoudrer les préparations. Vous pouvez également disposer des chips de fraises avec quelques feuilles de menthe.

Jeux

Bienvenue



Printemps

8	1	2		4				
6				8		4		9
					1			5
					2	7	9	
	2		4		9		6	
	9	1	6					
2			3					
7		9		2				6
				9		2	7	4

Niveau Moyen



Je suis au fond du jardin, dans l'étang et dans l'océan.

Je viens une fois dans Printemps et une fois dans Automne, mais jamais en Hiver, ni en Été.

Qui suis-je ?

La lettre N

P	I	S	S	E	N	L	I	T	L	A	U	B	S
E	R	O	I	S	E	A	U	F	Y	R	T	O	E
N	I	D	O	T	S	X	Y	L	S	V	A	U	V
F	S	I	P	R	I	N	T	E	M	P	S	T	E
O	U	M	T	E	A	Z	H	U	M	R	C	O	C
R	O	I	U	F	B	O	U	R	G	E	O	N	O
S	P	M	A	L	E	N	G	S	B	B	C	D	Q
Y	S	O	L	E	I	L	U	C	W	E	C	O	U
T	R	S	O	I	L	I	L	A	S	C	I	R	E
H	E	A	Z	O	L	M	O	U	P	H	N	L	L
I	P	A	Q	U	E	R	E	T	T	E	E	C	I
A	V	U	J	A	C	I	N	T	E	I	L	O	C
V	I	O	L	E	T	T	E	A	H	Y	L	P	O
F	R	A	I	S	E	T	U	L	I	P	E	X	T

- | | |
|-------------|------------|
| ABEILLE | LYS |
| BECHE | MIMOSA |
| BOURGEONS | NID |
| BOUTON D'OR | OISEAU |
| COCCINELLE | PAQUERETTE |
| COQUELICOT | PISSENLIT |
| CROCUS | PRE |
| FLEURS | PRINTEMPS |
| FORSYTHIA | SEVE |
| FRAISE | SOLEIL |
| IRIS | TREFLE |
| JACINTHE | TULIPE |
| LILAS | VIOLETTE |

Anniversaires 2^e trimestre 2023

Avril

- 01.04.1934** - LORBER épouse SCHLATTER Germaine
- 01.04.1939** - MEYER épouse HEINRICH Georgette
- 03.04.1938** - LEININGER épouse UHL Léonie
- 08.04.1940** - TRAU épouse WEISS Lucie
- 08.04.1942** - DEPP épouse HEINRICH Marguerite
- 04.04.1942** - GEORGES épouse SCHNELL Rosa
- 15.04.1934** - LEININGER épouse HEINRICH Rose
- 21.04.1928** - FREY épouse BILGER Céline
- 21.04.1940** - WALTER Pierrette
- 22.04.1937** - JEHL Lucien
- 25.04.1942** - KEMPF épouse KOEHLING Marie
- 28.04.1930** - LOUIS épouse GERARD Georgette
- 28.04.1938** - MEYER épouse LAEMMEL Denise

Juin

- 04.06.1936** - MOUILLÉ Francis
- 05.06.1941** - SCHNELL épouse KEMPF Erna
- 06.06.1943** - HINTERLANG André
- 10.06.1936** - KLEIN épouse HEINRICH Nicole
- 11.06.1938** - HEINRICH épouse ROHMER Angélique
- 13.06.1936** - PETER Charles
- 13.06.1932** - PFISTER épouse UNTERSTOCK Emilie
- 13.06.1942** - KLEIN épouse MOUILLÉ Marie-Rose
- 14.06.1930** - HEINRICH Jean
- 23.06.1935** - JEHL épouse HEINRICH Jeanne
- 25.06.1939** - HAUSS Pierre

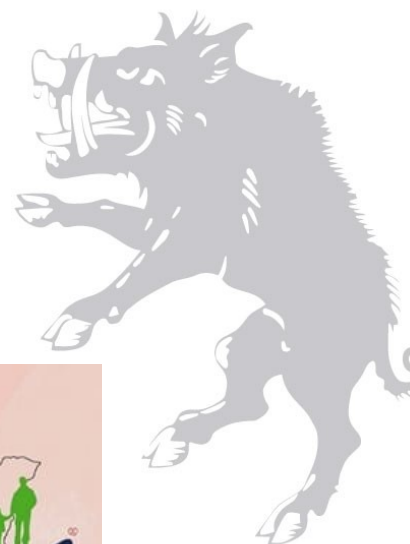
Mai

- 04.05.1922** - KIENTZ Jeanne
- 05.05.1931** - ROHMER épouse WEISS Marie Elise
- 05.05.1943** - ROHMER Ferdinand
- 15.05.1941** - HAULLER épouse MEYER Marie-Anne
- 22.05.1936** - HUSS Fernand
- 23.05.1935** - BAUMEYER Robert
- 24.05.1939** - KEMPF épouse MERMET Bernadette
- 25.05.1938** - COELSCH Albert
- 25.05.1933** - KIRSTETTER épouse SCHOEPF Adrienne
- 25.05.1938** - LORBER Xavier
- 27.05.1943** - MULLER Roland
- 26.05.1941** - HURSTEL épouse KIEFFER Irma
- 30.05.1942** - LOOS Roland

Décès

- 09.12.2022** · RIVAT épouse SUTTER Marie-Louise
- 16.01.2023** MONNET Laurence
- 19.01.2023** · LORBER Hubert
- 14.03.2023** ROHMER Florent
- 27.03.2023** · KOEHLING Jean-Pierre

Date à retenir



14 mai 2023
10h à 18h

**Marché
de printemps**

Salle Ignace Heinrich
Ebersheim

Entrée libre

Artisanat , univers enfant,
créations locales,
producteurs locaux ...
Foodtruck

Et bien plus encore...

Plus d'informations : 06.77.59.10.38
evenement.apepa.ebersheim@outlook.fr



Informations

Pour des informations plus complètes sur la vie de la Commune, n'hésitez pas à consulter le site :

ebersheim.fr

Pour nous joindre par téléphone, composez le :

03.88.85.72.11

Horaires de la mairie

Lundi : 8h-12h/17h-18h

Mardi : 8h-12h

Mercredi : 8h-12h/14h-18h

Jeudi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h